

ALGÉRIE-MALI

**M. Boukadoum effectue une visite officielle de trois jours au Mali**

P. 24

ALGÉRIE-MONDE ARABE

**Le Conseil de la nation prend part au Caire aux travaux du Parlement arabe**

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE

**Patronat : la présidente de la CGEA élue à la tête de Business Africa**

P. 24

## EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE 2019 :

# Taux de réussite de 83,31%

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed a annoncé, hier à Alger, que le taux de réussite à l'examen de fin de cycle primaire était de 83,31%, qualifiant ces résultats de «très acceptables». Lors d'une conférence de presse, animée à l'occasion du coup d'envoi des épreuves du baccalauréat, le ministre a précisé que sur la base de ses résultats, le taux d'admission (taux de réussite à l'examen + la moyenne de l'évaluation continue) s'élève à 94,90%, soulignant que les résultats seront publiés sur le site de l'Office national des examens et concours (ONEC) aujourd'hui à 18h00, ainsi qu'au niveau des 18.000 écoles primaires, grâce à la plateforme numérique du ministère.

P. 5



### BACCALAURÉAT 2019 :

**Plus de 674.000 candidats entament les épreuves**

► Plus de 500 policiers mobilisés pour la sécurisation des épreuves

► Les réseaux sociaux difficilement accessibles

P. p 4-5

### MARINE

**Sortie de quatre promotions à l'École supérieure navale de Tamentfoust**

P. 3

### ARMÉE

**Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection à la 3<sup>e</sup> RM à partir d'aujourd'hui**

P. 24



### SANTÉ

**CYSTITE : 3 recettes naturelles pour la soigner**

P.p 12-13

### FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS - TRANSFERT : Le Sétifien Abdelmoumène Djabou signe au MC Alger pour deux saisons**

L'ex-meneur de jeu international algérien de l'ES Sétif, Abdelmoumène Djabou s'est officiellement engagé avec le MC Alger, en paraphant un contrat de deux saisons, lors d'une cérémonie organisée samedi après-midi à Alger, en présence des médias.

P. 21

**CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE :**

**8,5 milliards DA d'indemnités des sinistres en 2018**

P. 7

### MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE**

**Plus de 100 kg de kif traité saisis**

► 2 casemates pour terroristes contenant des armes découvertes à Sidi Bel-Abbès

P. 24

MDN

## Visite au profit des journalistes au Centre de recherche et de développement de la construction aéronautique

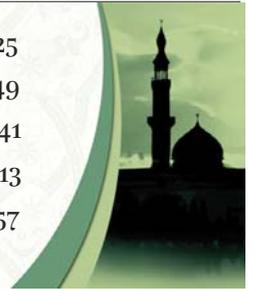
La direction régionale de l'information et de la communication du ministère de la Défense organise aujourd'hui, une visite guidée au profit des journalistes au niveau du Centre de recherche et de développement de la construction aéronautique.



## Horaire des prières

Lundi 14 Chawwal 1440

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 03:25 |
| Dohr    | 12:49 |
| Asr     | 16:41 |
| Maghreb | 20:13 |
| Isha    | 21:57 |



## CONSEIL DE LA NATION Reprise des travaux par l'examen du projet de loi relatif aux règles de prévention des risques d'incendie



Le Conseil de la nation reprendra, aujourd'hui, ses travaux en session plénière, consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune répondra, lors de cette session, aux interrogations des membres du Conseil de la nation, a indiqué un communiqué de cette instance législative.

## IF D'ALGER Projection du film «Le guépard»

A l'occasion de la semaine du cinéma franco-italien, l'Institut français d'Alger, organise cet après-midi à partir de 19h, la projection du film «Le guépard» de Luchino Visconti avec Burt Lancaster, Claudia Cardinale et Alain Delon.



## CE MATIN AU CIC Célébration du 50e anniversaire de la vaccination obligatoire



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, présidera ce matin à partir de 8h30, au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif-Rahal (Club des Pins, Alger), la célébration du 50e anniversaire de l'institution de la vaccination obligatoire.

## MUSÉE DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages...

Le musée national du Moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, la 37e rencontre élargie aux directions et musées régionaux, consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale.

## ...ET DEMAIN À 9H30 Commémoration du 63e anniversaire de la mort de Ahmed Zabana

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine, le musée national du moudjahid, organise demain mardi 18 juin à partir de 09h30, une conférence-historique à l'occasion de la commémoration du 63e anniversaire de la mort du héros Ahmed Zabana. Cette rencontre sera encadrée par des professeurs universitaires, historiens, personnalités historiques, étudiants et représentants de la presse.

## Météo



|             | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger       | 24° | 16° |
| Oran        | 24° | 17° |
| Annaba      | 23° | 16° |
| Béjaïa      | 24° | 17° |
| Tamanrasset | 38° | 27° |

## ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIES RENOUVELABLES Zerouati aux travaux de la Conférence ministérielle sur l'économie verte

Le ministre de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, M<sup>me</sup> Fatima Zohra Zerouati, participera aujourd'hui, aux travaux de la conférence ministérielle sur l'Économie verte prévue en Égypte du 17 au 19 Juin 2019 en Égypte.

## ► 24<sup>e</sup> NUMÉRO DE LA REVUE DE L'ASSURANCE «L'assurance-crédit : entre garanties rigoureuses et offres limitées»

Dans son dernier numéro du mois de janvier à mars 2019, la revue de «L'Assurance», éditée par le Conseil national des assurances (CNA), a consacré son ouverture à l'Assurance-Crédit. Cette branche de l'activité de l'assurance est une forme de garantie l'assuré contre les risques de défaillance de son client, soit par suite d'insolvabilité dans les conditions définies au contrat, soit relevant de contraintes extérieures (notamment risques politiques dans les contrats à l'exportation comportant un crédit-client. Dans un entretien publié sur les colonnes de la revue, le vice-président chargé des dossiers stratégiques à la GAM, M. Hadj Mahammed Ahmed, estime que «Le développement de l'assurance-crédit demeure lié aux encours des crédits immobiliers et à la consommation consentis par les banques et des politiques macroéconomiques développées par les pouvoirs publics pour encourager la consommation des ménages et entreprises». De son côté, l'expert international en finances et banques, M. Djemaâ Nabil, souligne qu'«Un contrat d'assurance-crédit emprunteur peut contenir plusieurs garanties». Ce dernier explique également la manière dont sont gérés les contrats d'assurances crédit emprunteur au niveau des banques. Il retrace aussi l'assurance-crédit dans un prêt immobilier ainsi que du crédit bancaire. Plusieurs autres entretiens sont également à découvrir dans ce dernier numéro de la revue.

## SUITE À SA RÉCENTE ÉLECTION Le DGSN adresse ses félicités au nouveau commandant général des scouts



Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelkader Kara Bouhadba, a adressé hier ses félicitations au nouveau commandant général des scouts musulmans algériens, Hamzaoui Abderrahmane, suite à son élection à la tête de l'association. Dans une lettre adressée à cette occasion, le DGSN a mis en exergue l'étroite collaboration qui existe entre la Sûreté nationale et les scouts musulmans, notamment dans le domaine de la prévention et de la sensibilisation des citoyens contre les différents fléaux sociaux.

## ► OPÉRATION DON DU SANG Le personnel de Mobilis solidaire



Dans un contexte de partage impliquant l'humanisme et la volonté individuelle de contribuer à sauver des vies, les employés de Mobilis se mobiliseront, aujourd'hui, pour une action de collecte de sang, en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS). Fidèle à sa campagne annuelle de «Don de Sang», et avant les grandes vacances qui marquent souvent une baisse de ce liquide précieux, Mobilis compte perpétuer ce devoir humanitaire ancré dans ses mœurs. Ainsi, l'opération sera élargie à travers tout le territoire national, impliquant les employés de ses directions régionales, en faisant appel à leur générosité pour une mobilisation massive afin de faire de ce geste salvateur une réussite. L'engagement indéfectible de Mobilis et de ses employés pour cette cause, reflète la responsabilité sociale de l'entreprise dictée par ses valeurs de solidarité et de citoyenneté. Mobilis à sang %.

## ARMÉE

## Sortie de quatre promotions à l'Ecole supérieure navale de Tamentfoust (ESNT)

Une cérémonie de sortie de quatre promotions au titre de l'année 2018-2019 a eu lieu hier à l'Ecole supérieure navale de Tamentfoust (ESNT) «El-Moudjahid Mohamed Boutighane» d'Alger.

Le Commandant des Forces navales, le Général-Major, Haouli Mohamed El Arbi a supervisé la sortie de ces promotions qui se composent de la 27<sup>ème</sup> promotion des Officiers du Cours de Commandement et d'Etat-major (87 officiers) et de la 33<sup>ème</sup> promotion du Cours de perfectionnement (57 officiers), dont 3 officiers de la République du Congo.

Les promotions sortantes comprennent la 9<sup>ème</sup> promotion de la session Master (8 officiers) en communication maritime ainsi que la 34<sup>ème</sup> promotion de la formation fondamentale correspondant à la 9<sup>ème</sup> promotion du système LMD (Licence-Master-Doctorat) qui compte 11 étudiants, dont 11 filles ayant obtenu des diplômes universitaires et des diplômes dans l'enseignement militaire dans les spécialités de Sciences de la Navigation Maritime, Télécommunications et Systèmes d'Armes, Mé-

canique Navale ainsi que la Gestion et Administration des affaires maritimes.

Après l'inspection des carrés, le Commandant de l'ESNT, le Général Adnane Cherif a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé l'importance particulière qu'accorde le Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) au système de formation, en mettant à la disposition de l'Ecole tous les moyens humains et matériels nécessaires pour une formation de qualité.

Soulignant le progrès réalisé et les efforts nécessaires pour sa promotion afin de répondre aux exigences technologiques de l'heure, le Général Adnane a rappelé aux nouveaux diplômés l'impératif de faire montre d'éthique et de principes suprêmes dans l'accomplissement de leurs missions, de demeurer attachés aux nobles valeurs des chouchada de la Guerre de Li-

bération nationale et de veiller à être les dignes descendants des vaillants moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN).

Il a exhorté, en outre, les stagiaires à «poursuivre les efforts et à faire preuve de sens de responsabilité», exprimant le vœu que leur performance professionnelle soit à la hauteur des attentes du Commandement des Forces navales et un vecteur d'encouragement pour les cadres de l'ESNT en vue de redoubler d'efforts afin de permettre à l'Ecole d'atteindre les plus hauts niveaux et contribuer à la concrétisation des objectifs tracés pour le système de formation des forces navales.

Par la suite, le Commandant des Forces navales a approuvé la baptisation de la promotion du nom



de «Chahid Ferhat Ahmida» avant la clôture de la cérémonie par une parade militaire exécutée par les promotions sortantes. A cette occasion, il a été procédé à la distinction de la Famille du Chahid Ferhat Ahmida, né le 02 mai 1936 dans la wilaya d'Oum El Boughi et qui avait rallié les rangs de l'ALN en 1955 où il avait participé à plusieurs batailles et joué un grand rôle en matière de mobilisation des citoyens jusqu'à la date de sa mort en martyr sur la lignée électrifiée des frontières.

## ECOLE SUPÉRIEURE D'INFANTRIE DE CHERCHELL : Sortie de neuf (9) nouvelles promotions d'officiers et de sous-officiers

Le commandant des forces terrestres, le général major Saïd Chanegriha, a présidé hier la cérémonie de sortie de neuf nouvelles promotions d'officiers et de sous-officiers à l'Ecole supérieure d'infanterie Chahid Djelloul-Abidate de Cherchell (Tipasa).

Les neuf promotions sortantes sont principalement constituées de la 51<sup>ème</sup> promotion de session de perfectionnement des officiers, la 24<sup>ème</sup> promotion de la session d'application des officiers, la 2<sup>ème</sup> promotion de la session d'aptitude militaire professionnelle de 2<sup>ème</sup> degré formateurs, outre les 18<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup>, 22<sup>ème</sup>, 23<sup>ème</sup>, 44<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> promotions spécialisées, entre autres, dans les sessions d'aptitude militaire professionnelle de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré d'étatmajor, d'aptitude militaire professionnelle de 2<sup>e</sup> degré et d'aptitude militaire professionnelle de 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>e</sup> degré.

De hauts cadres de l'Armée nationale populaire (ANP), des membres de la famille révolutionnaire et des familles des élèves diplômés, au même titre que les autorités locales, ont pris part à cette cérémonie, baptisée au nom du Chahid Abdelkader Hachmane, en reconnaissance des sacrifices consentis par les héros de la Révolution nationale.

La cérémonie a débuté par le passage en revue des carrés des stagiaires par le général major Chanegriha, avant une intervention du commandant de l'Ecole supérieure d'infanterie, le général Rih El Djillali, qui a assuré, dans son discours, que les élèves et les nouveaux diplômés

de cet établissement militaire représentent «les dirigeants de l'avenir et les clés de la victoire».

Le général Rih El Djillali a également réitéré les instructions du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, soulignant la détermination de l'ANP à «faire face aux dangers et aux défis avec le soutien de Dieu et l'aide du peuple».

Le commandant de l'Ecole supérieure d'infanterie qui a aussi mis en exergue la «qualité de la formation militaire de haut niveau dispensée aux élèves, durant tout leur cursus de formation», a affirmé que les diplômés sortants «sont parfaitement conscients des fondements de la force dont jouit l'Algérie et du contexte sécuritaire régional des enjeux auxquels elle fait face».

Il n'a pas manqué de souligner en outre les initiatives de l'Algérie pour «consacrer la stabilité dans la région, où les conflits politiques sont à l'origine de troubles divers, dont l'extrémisme et le terrorisme».

D'où l'appel lancé par le général Rih aux diplômés «dirigeants de l'avenir en vue de consacrer les objectifs et aspirations du Commandement de l'ANP et de protéger les visions de changement», par leur attachement aux «principes d'engagement et de fidélité» et leur «participation dans la bataille du développement et de la construction», a-t-il recommandé.

Après la prestation de serment, le Comman-

dant des forces terrestres, accompagné de cadres de l'ANP, ont procédé à la remise des grades et des diplômes aux lauréats de chaque promotion.

S'en est suivie la passation de l'emblème national de l'école d'infanterie entre les promotions sortantes et celles entrantes, puis des exhibitions militaires. L'opportunité a également donné lieu à l'organisation de «portes ouvertes» axées sur les équipements et matériels de guerre du corps de l'infanterie, avant la clôture de la cérémonie par un hommage à la famille du Chahid Abdelkader Hachmane.

Né à Menacer (wilaya de Tipasa) le 29 novembre 1922, le Chahid Abdelkader Hachmane fait partie des fils prodiges de l'Algérie qui ont choisi de sacrifier leur vie sur l'autel de la liberté. Il rejoignit les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956 à Menacer, en s'occupant d'abord de la collecte d'informations sur les mouvements de l'ennemi colonial français, avant d'investir le terrain en participant à plusieurs opérations ayant ciblé des infrastructures économiques et autres réseaux électriques de la région.

Il fut arrêté le 9 août 1959 suite à une opération d'élimination d'un traître dans la région, avant d'être soumis, une semaine durant, aux pires tortures de l'armée coloniale française. Il fut exécuté par balle dans le marché hebdomadaire du centre ville de Menacer devant sa famille et ses connaissances.

## Zerouati prend part du 17 au 19 juin au Caire à la Conférence ministérielle régionale sur l'économie verte

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zahra Zerouati prendra part aux travaux de la Conférence ministérielle régionale sur l'économie verte qui se tiendra du 17 au 19 juin au Caire (Égypte), a indiqué hier un communiqué du ministère.

La Conférence a pour but d'accroître la sensibilisation sur les solutions efficaces basées sur l'économie verte, conçues et choisies par les pays africains pour relever les défis du développement durable, a précisé la même source. Trois principaux thèmes figurent à l'ordre du jour de la conférence, à savoir «la promotion des investissements verts innovants» à travers le partenariat privé-public, «l'amélioration des cadres réglementaires et des politiques pour une économie verte», outre «le développement et le soutien des capacités au niveau national pour une action verte globale», ajoute la même source. La ministre tiendra, à l'occasion de cette Conférence, des rencontres bilatérales avec nombre de ses homologues prenant part à l'événement, et examinera également les voies et moyens permettant d'établir des partenariats avec les différents acteurs du domaine. Selon le même document, «l'économie verte est inscrite aujourd'hui au cœur des stratégies nationales de développement durable qui ont pour but la limitation des pertes économiques et la protection de la santé publique». Afin d'atteindre les objectifs de l'économie verte, le ministère a organisé des assises régionales de l'économie circulaire centrée sur le recyclage des déchets et leur transformation en matières premières, a conclu le communiqué.

## Accord de jumelage entre les Polices algérienne, française et espagnole (DGSN)

Des experts de l'Union européenne (UE) ont salué le progrès réalisé par la Police algérienne ces dernières années en matière de police scientifique et technique, à travers la modernisation de ses moyens et sa capacité de renforcer le champ sécuritaire par des experts expérimentés, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). En marge du lancement officiel du jumelage entre la DGSN et l'UE, ces experts ont salué «le progrès réalisé par la Police algérienne ces dernières années en matière de police scientifique et technique, à travers la modernisation de ses moyens et ses modes opérationnels ainsi que sa capacité à renforcer le champ sécuritaire par des experts expérimentés», ce qui lui a valu d'être «pionnière en matière d'adaptation aux nouvelles méthodes de traitement des nouvelles formes de criminalité, notamment transnationales», précise le communiqué. Cet accord permettra d'unifier les modes de gestion de la police scientifique et technique et de relever le niveau de performance, à travers l'adoption de nouvelles techniques et l'acquisition de pratiques efficaces, par la programmation de sessions de formation, l'échange de visites pédagogiques et l'organisation de rencontres de formation et de sensibilisation. Le ministre délégué auprès de la Représentation de l'UE et les deux ambassadeurs de France et d'Espagne en Algérie se sont félicités également «des efforts consentis par la Police algérienne en matière d'enquêtes pénales», se réjouissant de «la qualité des relations et de la coordination entre la Police algérienne et ses homologues française et espagnole dans le domaine scientifique et technique».

## POLITIQUE L'Association algérienne des juristes appelle à des élections «sous l'égide de la Constitution»

L'Association algérienne des juristes (AAJ) a estimé, samedi dans un communiqué, que des élections libres et transparentes, tel que désiré par le peuple, ne pourraient avoir lieu dans les meilleurs délais et sans risque, «que sous l'égide de la Constitution».

«Des élections libres et transparentes conduisant vers un Etat de droit, tel que désiré par le peuple, ne pourraient, en tout état de cause avoir lieu, dans des délais meilleurs et sans le moindre risque, que sous l'égide de la Constitution», précise le communiqué, signé par le président de l'AAJ, Rachid Harizi.

Evoquant l'aspect technique relatif à la gestion et à l'organisation de ces élections, l'association a suggéré que les élections soient organisées «par l'intermédiaire d'une commission autonome, dotée de pouvoir ainsi que sa composition et son fonctionnement».

Celui-ci doit être «soumis aux débats et à l'approbation des participants au dialogue national avant le lancement de l'opération électorale et permettre ainsi à cette commission de substituer entièrement au gouvernement à l'effet d'organiser ces élections ou la désignation d'une personnalité nationale ayant le consensus du peuple pour substituer au Premier ministre et conduire des élections sous le regard du peuple», ajoute le communiqué.

Pour l'association, le rôle de l'Assemblée populaire nationale (APN) «étant qu'organe législateur, se limitera uniquement à la confirmation des conclusions du dialogue». L'AAJ a souligné, dans le même cadre, que «l'institution militaire qui ne ménage aucun effort pour aller vers un Etat de droit à travers des élections libres et transparentes, doit exercer toutes ses prérogatives constitutionnelles et accompagner la réussite de cette opération».

L'association algérienne des juristes a appelé, par la même occasion, le peuple algérien à «se distinguer par la sagesse et la bienveillance et rester fidèle à l'objectif suprême revendiqué lors du Hirak qui est la naissance d'un Etat de droit, élu démocratiquement».

Elle a relevé que la réalisation de cet objectif «a produit sur la scène politique des positions divergentes entre ceux qui favorisent la légalité constitutionnelle et continuer le chemin menant vers un Etat de droit sous l'égide de la Constitution et ceux qui optent pour une période de transition avec tous les risques que celle-ci pourrait engendrer».

Pour l'association, «le chemin le plus sûr à prendre, pour pouvoir atteindre cet objectif, ne peut être autre que le parapluie constitutionnel avec toutes ses constituantes». C'est le chemin que l'AAJ «préconise et recommande de toutes ses forces», souligne le communiqué.

## BAC 2019 : Les réseaux sociaux difficilement accessibles

La connexion internet, notamment mobile, a connu hier, qui coïncide avec le début des épreuves de l'examen du baccalauréat, des perturbations notamment dans l'accès aux réseaux sociaux comme Facebook, a constaté l'APS.

Contrairement à l'année dernière où l'opérateur public Algérie Télécom avait annoncé la suspension du service internet pendant la première heure de chaque épreuve pour éviter toute tentative de publication de sujets du baccalauréat sur internet, cette année aucune annonce n'a été faite dans ce sens.

Depuis le début des épreuves de ce dimanche, l'accès à internet, via le fixe ou le mobile, est difficile voire impossible, pour certains utilisateurs qui n'arrivent pas à se connecter aux réseaux sociaux comme Facebook, Twitter ou Instagram. Pour rappel, le ministère de l'Éducation nationale avait annoncé des mesures afin de lutter contre le phénomène de la fraude et contre toute tentative de fuite de sujets par voie électronique.

Il s'agit, entre autre, de mesures relatives au dépôt des téléphones portables et de tout moyen de communication à l'entrée des centres de déroulement des examens, ainsi que des brouilleurs mis à la disposition des annexes de l'Office national des Examens et Concours (ONEC) par le ministère de la Défense nationale (MDN).

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, avait indiqué que «ce genre de mesures coercitives de lutte contre la fraude a démontré son efficacité et a permis de réaliser des résultats positifs ces dernières années, notamment avec la création de l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication relevant du ministère de la justice, doté des moyens juridiques et réglementaires nécessaires».

M. Belabed a, par ailleurs, annoncé que «trois faux sujets de baccalauréat ont été publiés sur internet dans le but de perturber les élèves», ajoutant que «les services compétents ont identifié les personnes qui sont à l'origine de ces publications et qu'ils seront poursuivies en justice».

## Plus de 4.000 détenus attendus à l'examen du baccalauréat de 2019

Plus de 4.000 détenus passeront, hier, les épreuves du baccalauréat, session 2019, a indiqué samedi un communiqué de ministère de la Justice.

Le ministère a fait savoir que «4.226 détenus passeront, à partir du dimanche 16 juin, les épreuves du baccalauréat, session 2019 au niveau de 43 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Éducation nationale comme centres d'examens officiels», a précisé le communiqué. «Ces épreuves, supervisées par l'Office national des examens et concours (ONEC), sont encadrées par des fonctionnaires du secteur de l'Éducation nationale, conformément aux dispositions de la convention conclue entre les ministères de la Justice et de l'Éducation nationale», a ajouté le communiqué. Le ministère a rappelé également que 40.417 détenus étaient inscrits pour poursuivre leurs études dans les différents cycles, dont 32.323 détenus dans l'enseignement à distance, 955 dans l'enseignement supérieur et 7.139 qui suivent des cours dans les classes d'alphabétisation au titre de l'année 2018/2019, lit-on dans le communiqué. Pour la réussite de cette année scolaire, les candidats ont bénéficié de cours de soutien supervisés par 702 enseignants, dans le cadre de la préparation des examens de fin d'année scolaire, indique-t-on de même source. Par ailleurs, 41.403 détenus suivent une formation professionnelle et artisanale dans 117 spécialités, y compris ceux inscrits à la session de février 2019.

APS

## BAC 2019: Les candidats passent les premières épreuves dans une ambiance détendue (SYNTHESE)

Plus de 674.000 élèves ont passé hier les premières épreuves du baccalauréat, session 2019, dans une ambiance détendue et dans des conditions marquées par une organisation minutieuse.

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed a affirmé que le premier jour de cet examen décisif qui dure jusqu'à jeudi, "s'est déroulé dans de bonnes conditions empreintes d'une organisation rigoureuse et une ambiance bon enfant chez les candidats".

Selon M. Belabed, "aucune absence à l'examen du baccalauréat n'a été enregistrée à l'échelle nationale" et "qu'aucun sujet n'a fuité". Le ministre qui s'exprimait lors d'une conférence de presse à Tindouf, a souligné, par ailleurs, que trois faux sujets de baccalauréat ont été publiés sur internet avant la date de l'examen et que les personnes responsables de ces publications ont été identifiées.

M. Belabed avait donné, depuis le lycée Saïd Chaggar à Rouiba (wilaya d'Alger), le coup d'envoi des épreuves du baccalauréat pour les 674.000 candidats, répartis à travers 2.339 centres d'examen sur le territoire national. Des données publiées par le ministère de l'Éducation nationale montrent que sur les 674.831 candidats, 411.431 sont scolarisés, alors que 263.400 passent l'examen en candidats libres.

Plus de 4.000 autres candidats détenus passent les épreuves du baccalauréat répartis sur 43 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Éducation nationale

en tant que centres d'examens, sous la supervision de l'Office national des examens et concours (ONEC). Pour garantir le bon déroulement de cet examen dont l'annonce des résultats est prévue le 20 juillet prochain, le ministre de l'Éducation nationale a affirmé que les "procédures habituelles seront reconduites cette année, à l'instar de la demi-heure supplémentaire et des deux sujets au choix pour chaque matière et chaque filière". Des bus sont également mobilisés, au niveau de chaque wilaya, pour assurer le transport des candidats des zones éloignées.

### Des dispositions spéciales du MDN pour assurer le bon déroulement de l'examen

Des dispositions logistiques et technico-organisationnelles ont été prises, par ailleurs, par le ministère de la Défense nationale (MDN) pour assurer "le bon déroulement des épreuves du baccalauréat".

"Dans le cadre de sa contribution à la sécurisation et au bon déroulement des épreuves du Baccalauréat +session 2019", le MDN a mis en place un ensemble de dispositions logistiques et technico-organisationnelles à l'effet de réunir les conditions favorables à la préparation, au déroulement et au suivi des épreuves du baccalauréat sur l'ensemble



du territoire national", a souligné le MDN dans un communiqué. En coordination avec les différents organes nationaux, un plan d'action a été arrêté. Ce plan regroupe "les aspects inhérents à l'Établissement, par les moyens aériens militaires, des sujets des examens vers les centres concernés et des réponses des candidats vers les centres de correction, à travers une escorte sécuritaire qui sera assurée par les services compétents du MDN".

Selon le MDN, la mise en place des moyens techniques appropriés a permis "d'assurer la sécurisation technique de ces examens et l'affectation d'une ressource humaine qualifiée en vue de faire face à d'éventuelles tentatives de diffusion et fuite des sujets". En effet, pour sécuriser le déroulement de l'examen du baccalauréat et garantir sa crédibilité, le MDN a doté les annexes de l'ONEC d'appareils de brouillage, en vue de lutter

contre la fraude électronique. M. Belabed a affirmé que ce genre de mesures coercitives de lutte contre la fraude "a démontré son efficacité et a permis de réaliser des résultats positifs ces dernières années, notamment avec la création de l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication relevant du ministère de la justice, doté des moyens juridiques et réglementaires nécessaires".

D'ailleurs, ces mesures "rigoureuses" prises sur le terrain par le MDN et les moyens mobilisés, "seront maintenus durant toute la période de déroulement et de correction des examens de cette session 2019", a-t-on affirmé. De leur côté, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), la Gendarmerie nationale et la Protection civile ont mis en place des dispositifs opérationnels pour le bon déroulement de cet examen national.

## BAC : Début des épreuves à l'École internationale algérienne de Paris

Les épreuves de l'examen du baccalauréat pour les membres de la communauté nationale ont débuté hier à l'École internationale algérienne de Paris, a-t-on constaté sur place. A l'instar des candidats nationaux, les épreuves se déroulent à la même heure et aux mêmes conditions, sous la supervision du chef de centre Chaïb-Draa, délégué du ministère de l'Éducation nationale.

Pour l'édition 2019, 23 candidats sont concernés par les épreuves du bac à l'École internationale algérienne de Paris (17 scientifiques et 6 littéraires) qui suivent le même programme que celui au niveau national.

A titre de rappel, l'École internationale algérienne de Paris a enregistré l'année passée un taux de réussite de 100 % (98 % en 2017). Les sujets ont été acheminés par valise diplomatique et restent sous scellés au niveau de l'ambassade d'Algérie en France. Un agent du ministère de l'Éducation nationale a été chargé de surveiller H24 les sujets au niveau de l'ambassade et devra remettre quotidiennement au chef de centre les sujets de la journée, a-t-on appris auprès des responsables de l'école, qui va assurer les repas de midi aux candidats et aux surveillants.

La même source a précisé que, par mesure de sécurité, les copies de la journée sont acheminées à l'ambassade et mises sous scellé, ajoutant que les surveillants pour les épreuves appartiennent au personnel du collège et du primaire et non pas au lycée.

L'ouverture de l'établissement s'est effectuée à 8h30 (7h30 heure algérienne) et les candidats y ont accédé à 9h00 (8h00 heure algérienne), avec le contrôle né-

cessaire pour le bon déroulement de l'examen, a-t-on constaté.

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a donné, rappelle-t-on, des instructions fermes aux directeurs de l'Éducation pour la sécurisation de l'examen du baccalauréat de cette année.

Le ministre a insisté sur l'impératif d'ouvrir les enveloppes des sujets des épreuves du bac en temps opportun, affirmant que «leur ouverture avant l'heure est une erreur impardonnable».

Une fois l'examen terminé, a-t-on indiqué, les copies sont scellées et acheminées par valise diplomatique vers le centre de regroupement en Algérie. Dès l'arrivée à l'aéroport d'Alger, le chef de centre qui achemine les copies est tout de suite pris en charge par les services de sécurité qui assurent l'escorte des co-

pies jusqu'au centre de regroupement selon le protocole de sécurisation arrêté par les pouvoirs publics. Le coup d'envoi des épreuves du baccalauréat, session 2019, a concerné 674.831 candidats répartis à travers 2339 centres d'examen sur le territoire national. L'École internationale algérienne de Paris, baptisée au nom du penseur Malek Bennabi, a ouvert ses portes en octobre 2001 pour la prise en charge des enfants de la communauté nationale en France. Assurant le même programme scolaire que celui en Algérie, l'école renferme les trois cycles d'enseignement : le primaire, le collège et le lycée. L'enseignement y est dispensé dans le cadre des accords algéro-français et les diplômés auxquels il aboutit, brevet et baccalauréat notamment, sont reconnus par l'enseignement français et l'enseignement algérien.

## TISSEMSILT Baccalauréat 2019 : 180 policiers pour la sécurisation de l'examen à Tissemsilt

La Sûreté de wilaya de Tissemsilt a mobilisé 180 policiers, de différents grades et spécialités, pour la couverture sécuritaire des examens du Baccalauréat, prévus du 16 au 20 juin en cours, a indiqué un communiqué de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt. Cette armada policière de différents grades et spécialités est mobilisée pour assurer, tout au long des 5 jours d'épreuves, la sécurisation de 26 centres d'examen. Par ailleurs, tous les dispositifs de prévention ont été mis en place pour faciliter la circulation à proximité des centres d'examen et assurer la sécurité des candidats à travers des points de contrôle fixes et d'autres mobiles en vue de la réussite de toutes les conditions réunies pour le bon déroulement des épreuves du baccalauréat à travers tous le territoire de la wilaya de Tissemsilt.

ABED MEGHIT

## EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE 2019: Taux de réussite de 83,31%

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a annoncé, hier à Alger, que le taux de réussite à l'examen de fin de cycle primaire était de 83,31%, qualifiant ces résultats de «très acceptables».

Lors d'une conférence de presse, animée à l'occasion du coup d'envoi des épreuves du baccalauréat, le ministre a précisé que sur la base de ses résultats, le taux d'admission (taux de réussite à l'examen + la moyenne de l'évaluation continue) s'élève à 94,90%, soulignant que les résultats seront publiés sur le site de l'Office national des examens et concours (ONEC) aujourd'hui à 18h00, ainsi qu'au niveau des 18.000 écoles primaires, grâce à la plateforme numérique du ministère.

Concernant l'examen du baccalauréat, M. Belabed a affirmé que les épreuves «se déroulent dans de bonnes conditions, selon les informations recueillies des différentes wilayas», insistant dans ce cadre sur les efforts déployés à

tous les niveaux pour assurer la réussite de cet examen. Quant au déroulement de l'examen du baccalauréat dans la wilaya d'Illizi ayant enregistré dernièrement des inondations, le ministre a dit que «les épreuves se tiennent dans de bonnes conditions, sachant que les dernières inondations n'ont pas impacté l'organisation de cet examen». Par ailleurs, M. Belabed a fait savoir que trois faux sujets avaient été publiés sur internet, en vue de perturber les candidats, ajoutant que «les services concernés ont identifié les auteurs de cet acte irresponsable qui seront poursuivis en justice, conformément à la loi». S'agissant de la prise en charge des candidats aux besoins spécifiques concernés par les épreuves du baccalauréat, le mi-



nistre a insisté sur l'impératif d'accorder la priorité à cette catégorie, qui jouit d'une attention particulière, soulignant que «toutes les conditions ont été réunies pour permettre à ces candidats de passer leur baccalauréat dans de meilleures circonstances».

## ALGER

### Ambiance particulière avec la détermination à atteindre le rêve d'accès à l'université

Les épreuves de baccalauréat, session 2019, ont débuté, hier à Alger, pour plus de 53.000 candidats, dont plus de 20.000 candidats libres, dans une ambiance particulière où se mêlent espoir, peur, mais aussi une détermination à atteindre le rêve d'accès à l'université.

Accompagnés de leurs parents, marque de soutien et d'encouragement, les candidats, ont commencé, dès 7h00 du matin, à affluer vers les centres d'examen de la capitale pour passer les épreuves du baccalauréat.

Au collège Annane Saïd à Bir Mourad Raïs, un embouteillage est constaté avant 7h30 autour des périmètres extérieurs du centre d'examen, à l'instar des autres établissements éducatifs, où les trottoirs jouxtant les accès ont été envahis par les véhicules des parents venus accompagner leurs enfants pour les encourager jusqu'aux derniers instants, avant le coup d'envoi de cet examen décisif.

Même constat au lycée El-Idrissi (Place du 1er mai) où les parents se sont rassemblés avec l'espoir de voir leur progéniture atteindre le rêve d'accès à l'université.

Même après l'ouverture des portes du lycée avant 7h30 et l'entrée de tous les candidats au sein du lycée pour chercher leurs classes d'examen respectives, les parents n'ont pas bougé de leur place, formant des cercles de solidarité

parentale et de discussion autour du principal sujet du jour, à savoir: le déroulement de l'année scolaire. Les préparatifs de ce rendez-vous crucial et la dernière nuit avant le jour J.

À la place El-Idrissi, les sentiments des candidats se sont confondus entre appréhension et optimisme. Approché par l'APS, de nombreux candidats se sont dits suffisamment confiants, car ayant préparé cet examen durant toute l'année scolaire. L'un des candidats interrogés, ayant rejoint le centre d'examen à 8h20, a déclaré que certains candidats préféreraient se présenter en retard, pour éviter tout contact avec leurs camarades et rester concentrés avant d'entamer l'épreuve.

Sanaa, une candidate ayant déjà passé l'examen du baccalauréat l'année dernière, nous a confié que la concentration était la clé du succès. Concernant le déroulement des épreuves, le directeur du centre d'examen au même lycée, Tazourt Kamel, a indiqué à l'APS que l'ensemble des encadreurs de l'établissement ont veillé à la réunion des meilleures conditions pour l'accueil des candidats, soulignant que les portes de l'établissement étaient ouvertes avant 7h30, afin d'éviter tout encombrement. Les numéros d'inscription ont été affichés au niveau de chaque étage et chaque classe pour permettre aux candidats de trouver

facilement leurs classes. Les 22 classes du centre réservées à l'examen ont été bien équipées en vue d'accueillir les 405 candidats, surveillés par 66 enseignants, a-t-il expliqué, faisant état de 14 enseignants surveillants de réserve. Quand la cloche a retenti, peu avant 8h30, les portes du lycée ont été fermées et ce afin de procéder, à la salle 1, à l'ouverture des colles des sujets de langue arabe destinés aux candidats de la filière lettres et langues étrangères, par le directeur du centre et ses accompagnateurs.

Les candidats entameront, ensuite, les épreuves du premier jour du baccalauréat, session 2019, qui s'étaleront jusqu'au jeudi prochain, dernier jour d'examen pour l'ensemble des filières, à l'exception de la filière littérature et philosophie, dont les candidats termineront les épreuves mercredi. Pour rappel, le nombre global des candidats aux épreuves du Bac à Alger s'élève à 53.602, dont 20.717 candidats libres, répartis sur un total de 179 centres de déroulement au niveau des Directions de l'Education est, centre et ouest, encadrés par un personnel pédagogique de 15.234 encadreurs. Les services du ministère de l'Education nationale avait indiqué que l'annonce des résultats du baccalauréat était prévue pour le 20 juillet prochain.

## BACCALAURÉAT : Plus de 500 policiers mobilisés pour la sécurisation des épreuves

Plus de 500 policiers ont été mobilisés par les services de sûreté de la wilaya d'Alger, pour la sécurisation des centres de déroulement de l'examen du baccalauréat, session 2019, a indiqué, hier, un communiqué de ces services.

Outre la mobilisation des moyens matériels nécessaires au bon déroulement des épreuves du baccalauréat, un effectif de 530 policiers a été déployé au niveau d'Alger pour veiller à la sécurisation des 166 centres de déroulement et 7 centres de correction et de compostage, a précisé le communiqué. Les mesures prises visent la sécurisation des centres d'examen et des périmètres avoisinants, avec l'intensification des patrouilles pédestres et mobiles pour garantir la sécurité des candidats et assurer la fluidité du trafic routier à proximité de ces centres. Il s'agit, également, d'assurer l'escorte des sujets et des copies d'exams, en coordination avec les parties concernées. Pour rappel, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) avait annoncé la prise de mesures sécuritaires à cet effet, en mobilisant un total de 18014 policiers à travers tout le territoire national afin de garantir le bon déroulement des épreuves du baccalauréat, et ce à compter du premier jusqu'au dernier jour d'examen, a conclu le communiqué.

## SÉCURISATION DU BACCALAURÉAT : Le MDN met en place une série d'actions

Des dispositions logistiques et techniques-organisationnelles ont été prises par le ministère de la Défense nationale (MDN) pour assurer «le bon déroulement des épreuves du Baccalauréat +session 2019+», a indiqué le MDN dans un communiqué.

«Dans le cadre de sa contribution à la sécurisation et au bon déroulement des épreuves du Baccalauréat +session 2019+, le ministère de la Défense nationale a mis en place un ensemble de dispositions logistiques et techniques-organisationnelles à l'effet de réunir les conditions favorables à la préparation, au déroulement et au suivi des épreuves du Baccalauréat sur l'ensemble du territoire national», a souligné la même source.

En coordination avec les différents organes nationaux, un plan d'action a été arrêté, a ajouté le MDN, expliquant que ce plan regroupe «des aspects inhérents à l'acheminement, par les moyens aériens militaires, des sujets des examens vers les centres concernés et des réponses des candidats vers les centres de correction, à travers une escorte sécuritaire qui sera assurée par les services compétents du ministère de la Défense nationale».

Selon le MDN, la mise en place des moyens techniques appropriés a permis «d'assurer la sécurisation technique de ces examens et l'affectation d'une ressource humaine qualifiée en vue de faire face à d'éventuelles tentatives de diffusion et fuite des sujets». Les mesures «rigoureuses» prises sur le terrain par le ministère de la Défense nationale et les moyens mobilisés, «seront maintenus durant toute la période de déroulement et de correction des examens de cette session 2019», a-t-on affirmé.

APS

## ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE :

### Le nouveau décret exécutif en vigueur à la prochaine rentrée scolaire

Le décret exécutif amendé fixant les conditions de création, d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des établissements d'accueil de la petite enfance, entrera en vigueur à la prochaine rentrée scolaire, a annoncé la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia.

La ministre qui intervenait lors d'une rencontre organisée à l'effet d'enrichir le projet de guide pédagogique destiné à ces établissements, coïncidant avec la célébration de la Journée de l'enfant africain (16 juin), Mme Eddalia a précisé que le texte portant amendement de ce décret, approuvé récemment en Conseil du Gouvernement, «sera bientôt publié dans le Journal officiel en prévision de son entrée en vigueur à la prochaine rentrée scolaire».

La révision de ce décret tient compte des données et indicateurs socio-économiques et de développement, a précisé la ministre ajoutant que «seulement 150.000 des 5 millions enfants de moins de 5 ans que compte le pays bénéficient d'une prise en charge au niveau des 2.535 établissements d'accueil de la petite enfance (garderies et

jardins d'enfant), à travers tout le territoire national», estimant que le nombre d'enfants bénéficiant de ces établissements était «minime».

À cette occasion, Mme Eddalia a indiqué que «des contrôleurs et inspecteurs bénéficient d'une formation à l'effet de suivre l'application des dispositions de la loi relative à ces établissements» et «contrôler les tarifs proposés et la qualité des prestations fournies au profit de ces enfants», appelant à ce que «le caractère pédagogique et éducatif prenne le dessus sur le volet commercial».

S'agissant de l'élaboration du guide pédagogique destiné aux établissements d'accueil de la petite enfance, Mme Eddalia a fait savoir qu'il avait pour but «la révision des programmes pédagogiques dispensés à l'enfant, en accord avec la stratégie du secteur en matière de protection sociale de l'enfance», en vue d'accompagner ces établissements d'un programme éducatif unifié à travers le territoire national».

Ce guide a pour objectif de permettre aux établissements d'accueil de la petite enfance «de préparer l'enfant à accéder à l'école et à ga-

rantir le développement de ses capacités intellectuelles et physiques et sa préparation sur les plans psychologique, intellectuel et social».

Il vise, entre autres, à contribuer au «développement de la formation de base et de la formation continue en matière de prise en charge de l'enfant». Evoquant des réalisations nationales accomplies en la matière, la ministre a indiqué que l'examen et l'élaboration des six textes d'application relatifs à la loi 15-12 portant protection de l'enfant ont été finalisés et trois décrets exécutifs déjà promulgués.

L'élaboration d'un nouveau texte régissant l'accueil des enfants à domicile a été parachevée pour élargir le champ de prise en charge de la petite enfance, parallèlement à l'entame de la révision de la loi 09-02 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées, a fait savoir Mme Eddalia, rappelant le décret exécutif (N 221-18 daté du 06 septembre 2018) fixant les conditions de création, d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des établissements privés d'éducation et d'enseignement spécialisés pour enfants handicapés mentaux.

La ministre a mis l'accent sur

## JUSTICE: Le patron du Groupe Sovac-Algérie devant le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed

Le patron du Groupe Sovac-Algérie, Mourad Oulmi et son frère, ainsi que d'anciens et actuels responsables ont comparu hier devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed dans des affaires de corruption, a-t-on constaté sur place. Parmi les responsables convoqués pour audition dans cette affaire, figurent notamment l'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia, des cadres du ministère de l'Industrie et des responsables de banques et d'entreprises économiques, impliqués dans des affaires liées à la dilapidation de deniers publics, abus de fonction et attribution d'indus privilégiés.



Pour rappel, le juge d'instruction près la Cour suprême avait ordonné, mercredi dernier, le placement d'Ahmed Ouyahia en détention provisoire à la prison d'El Harrach.

## L'ancien ministre des Finances Karim Djoudi mis sous contrôle judiciaire



Le juge d'instruction près la Cour suprême a ordonné, hier, la mise sous contrôle judiciaire de l'ancien ministre des Finances Karim Djoudi, après son audition dans le cadre d'une enquête liée à des affaires de corruption, a-t-on appris auprès de la Cour

suprême. Karim Djoudi a comparu hier devant le juge d'instruction près la Cour suprême pour être auditionné concernant des affaires liées à la dilapidation des deniers publics, d'abus de fonction et d'octroi d'indus privilégiés.

Le juge d'instruction près la Cour suprême avait ordonné, la semaine dernière, le placement des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que l'ancien ministre du commerce et des travaux publics, Amara Benyounes en détention provisoire à la prison d'El Harrach à Alger pour les mêmes chefs d'accusation.

L'ex-ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane a été également placé sous contrôle judiciaire après avoir été auditionné dans des affaires liées à la corruption.

Il était attendu en outre la comparution, dans la journée d'hier, de l'ancien ministre des Transports, Amar Tou, devant le juge d'instruction près la Cour suprême.

Pour rappel et en application des dispositions de l'article 573 du Code de procédure pénale, le parquet général près la Cour d'Alger avait transmis au procureur général près la Cour suprême, le dossier d'enquête préliminaire instruite par la police judiciaire de la Gendarmerie nationale d'Alger, pour des faits à caractère pénal, à l'encontre des ex-Premiers ministres Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia, des anciens ministres Abdelghani Zaâlane, Amar Tou, Boudjemaa Talaï, Amar Ghoul, Abdelkader Bouazgui, Karim Djoudi, Abdesslam Bouchouareb et des ex-walis, notamment Abdelkader Zoukh et Mohamed Djamel Khanfar.

«Compte tenu de leurs fonctions au moment des faits, les susnommés bénéficient de la règle du privilège de juridiction consacrée par le texte de cette loi», avait expliqué le Parquet général près la Cour d'Alger.

## LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, M. SLIMANE BRAHMI: « La justice algérienne devant une responsabilité historique décisive »

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Slimane Brahmi, a affirmé, samedi, que la Justice, dans notre pays «est aujourd'hui devant une responsabilité historique décisive» en tant que caution indispensable au rétablissement de la confiance et à la concrétisation des aspirations des citoyens à «l'application équidistante de la loi à tous, sans exclusive».

«La Justice, dans notre pays est aujourd'hui devant une responsabilité historique décisive, en tant que caution indispensable à l'instauration de la confiance et à la concrétisation des aspirations des citoyens à l'application équidistante de la loi à tous, sans exclusive», a déclaré le ministre lors d'une rencontre tenue après l'installation, les 12 et 13 juin en cours, du Premier président de la Cour suprême, M. Abderrachid Tabi et du Procureur général, M. Abderrahim Madjid.

Soutenant que «c'est là, la seule et unique voie pour réaliser les attentes du pays en termes de sérénité, de stabilité et de perspectives de développement et de prospérité», le Grade des Sceaux a expliqué que «la Justice se doit d'assumer d'importantes responsabilités requérant davantage d'effort et de persévérance pour être à la hauteur de l'ambition du pays et son aspiration à l'établissement de l'Etat de droit».

Pour le ministre, «la marge de manœuvre de la justice est fixée par les lois de la République, dont l'application incombe à des magistrats indépendants et compétents, qui ne s'appuient qu'à leur conscience professionnelle, à leur Statut et aux règles d'éthique et de déontologie».

Le respect «strict» des règles professionnelles et des normes inhérentes à cette noble profession «aura pour conséquence inéluctable davantage de



confiance en l'appareil judiciaire de la part du citoyen, en général et de la part du justiciable, en particulier».

Evoquant la lutte contre la corruption et contre tous les fléaux sociaux, M. Brahmi a insisté que le leitmotiv de la Justice doit être exclusivement l'application de la loi en toute indépendance, impartialité et neutralité et le respect des règles d'un procès équitable, tout au long de son processus, sans négligence aucune des droits des comparants, notamment le respect rigoureux du droit de défense et de la présomption d'innocence. «C'est ainsi que le magistrat pourra exercer librement et sereinement sa mission et ne ménagera aucun effort pour persévérer sur cette voie, celle menant vers l'Etat de droit, des libertés et des droits auquel aspire tous les citoyens algériens», a-t-il ajouté.

Dans le même ordre d'idées, le ministre a plaidé pour «une reconsidération de l'action de la

Justice en vue de son développement, sa modernisation et son adaptation aux exigences et mutations accélérées de la société», soulignant que «c'est là, une demande et une nécessité».

Abordant les changements qu'a connus la Cour suprême sur les plans structurel et fonctionnel, le ministre a mis en avant l'impératif «d'être au diapason de la développement de la société et de l'évolution des différents aspects de son mode de vie et de son tissu», affirmant que cet édifice constitutionnel «est appelé, aujourd'hui, à aller vers davantage de renouvellement et d'efficacité» au vu de «l'extension de la carte judiciaire et l'augmentation continue du volume des dossiers, avec l'émergence de types plus complexes».

Dans ce contexte, le ministre a qualifié l'installation du nouveau Premier président et du Procureur général de la Cour suprême, de «palier important» dans le secteur

de la Justice pour «davantage de performance et de maîtrise des missions qui lui sont confiées, et une meilleure réponse aux exigences de la conjoncture que traverse le pays avec tous les devoirs supplémentaires et défis sérieux qu'elle implique».

Lors de cette rencontre à laquelle étaient présents, le Président du Conseil constitutionnel, la Présidente du Conseil d'Etat, le Directeur de la Justice militaire, les Directeurs des corps de sécurité, les représentants d'organisations de la Justice ainsi que des personnalités nationales, le ministre a donné un aperçu sur l'évolution de la Cour suprême, la plus haute juridiction constitutionnelle, depuis sa création en 1963 sous l'appellation de Haut conseil, puis son évolution en Cour suprême, en 1989, avec plus de prérogatives et de compétences, avant de se voir doter, en 1996, de l'autonomie financière et administrative et se spécialiser en justice ordinaire à la faveur de l'avènement du bicéphalisme judiciaire et la création du Conseil d'Etat et des tribunaux administratifs.

A cette occasion, le ministre a salué le parcours professionnel et les qualités des MM. Abderrachid Tabi et Abderrahim Madjid, valorisant les efforts consentis par les précédents Premier président et Procureur général de la Cour suprême, respectivement MM. Boudi Slimane et Benabid El Ouardi.

## Comparution de l'ancien ministre des Transports Amar Tou devant le juge d'instruction près la Cour suprême

L'ancien ministre des Transports, Amar Tou, a comparu hier après-midi devant le juge d'instruction près la Cour suprême à Alger, a-t-on constaté sur place.

Amar Tou est auditionné dans des affaires liées à la dilapidation de deniers publics, abus de fonction et attribution d'indus privilégiés.

Dans la matinée, le juge d'instruction près la Cour suprême avait ordonné la mise sous contrôle judiciaire de l'ancien ministre des Finances Karim Djoudi, après son audition dans le cadre d'une enquête liée à des affaires de corruption, dilapidation des deniers publics, abus de fonction et octroi d'indus privilégiés.

Pour rappel, en application des dispositions de l'article 573 du code de procédure pénale, le parquet général près la Cour d'Alger avait transmis au procureur général près la Cour suprême, le dossier d'enquête préli-

minaire instruite par la police judiciaire de la Gendarmerie nationale d'Alger, pour des faits à caractère pénal, à l'encontre des nommés: Zaâlane Abdelghani, Tou Amar, Talaï Boudjemaa, Ghoul Amar, Benyounes Amara, Bouazgui Abdelkader, Djoudi Karim, Bouchouareb Abdesslam, Zoukh Abdelkader, Khanfar Mohamed Djamel, Sellal Abdelmalek et Ouyahia Ahmed, avait expliqué le Parquet général près la Cour d'Alger.

«En raison de leurs fonctions au moment des faits, les susnommés bénéficient de la règle du privilège de juridiction consacrée par le texte de cette loi», avait-on précisé.

Le juge d'instruction près la Cour suprême avait ordonné, la semaine dernière, le placement des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que l'ancien ministre du Commerce, Amara Benyounes en détention pro-



visoire à la prison d'El Harrach à Alger pour les mêmes chefs d'accusation.

L'ex-ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane a été également placé sous contrôle judiciaire après avoir été auditionné dans des affaires liées à la corruption.

## COMMERCE:

## Journée d'étude sur le programme de conformité aux règles de la concurrence aujourd'hui à Alger

Une journée d'étude sur la mise en œuvre du Programme de conformité aux règles de la concurrence sera organisée aujourd'hui à Alger par le Conseil de la concurrence avec le support du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association Algérie-Union européenne (P3A), a appris hier l'APS auprès du Conseil.

Plusieurs thématiques seront abordées au cours de cette rencontre par des experts nationaux et internationaux portant notamment sur les objectifs et les finalités du programme de conformité aux règles de la concurrence, le programme de conformité général, sectoriel, ainsi que le guide pratique de la mise en place de ce programme, selon les organisateurs.

Il sera question aussi d'expliquer les modalités pratiques de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme de conformité aux règles de la concurrence par les entreprises.

Ce programme vise à amener les entreprises à adhérer et à respecter volontairement les règles de la concurrence, ainsi que ses valeurs, a précisé à l'APS, le président du Conseil de la concurrence, Amara Zitouni.

Dans ce cadre, il a indiqué que le programme de conformité a été proposé en juin 2016 par le Conseil de la concurrence à 71 entreprises représentant l'ensemble des secteurs d'activité (hydrocarbures, téléphonie mobile et fixe, transport aérien, agroalimentaire, assurances, banques, productions, bâtiment et travaux publics, médicament, distribution automobile et autres).

«Des entreprises publiques et privées d'envergure nationale, ainsi que des associations professionnelles ont réagi positivement à l'initiative du Conseil de la concurrence», a-t-il précisé.

Il s'agit, entre autres, de SONATRACH, SONELGAZ, CONDOR, ASMIDAL, ALGERIE POSTE, NAFTAL, le groupe pharmaceutique SAIDAL et l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB).

Pour ce faire et eu égard à la «complexité» de ce programme qui s'inscrit dans la durée, le Conseil de la Concurrence a bénéficié du



soutien du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association Algérie/UE (P3A) par la mobilisation de deux experts internationaux spécialisés en la matière, a expliqué M. Zitouni.

Ces experts ont entamé leur mission le 1 octobre 2018 pour une période de 75 jours.

Ils ont rencontré les opérateurs économiques et les associations professionnelles concernés par le programme pour évaluer leur niveau de connaissance des principales pratiques anti-concurrentielles, ainsi que des pratiques pro-concurrentielles.

Accompagné du directeur des études des marchés et des enquêtes économiques du Conseil de la concurrence, Abdelaziz Kourogli, les experts du «P3A» ont tenu des réunions de travail avec des opérateurs économiques publics et privés de différents secteurs d'activités.

### Accompagnement dans la mise en place d'un programme de conformité

Il s'agit de secteur de l'énergie (SONATRACH), les assurances (CAAT, CAAR, SAA, Alliance Assurance et Macir Vie), les banques (Banque d'Algérie), l'agroalimentaire (Cevital), l'auto-

mobile (SNVI), la téléphonie mobile (Djezzy), les télécommunications (Algérie Telecom et Algérie Poste), le médicament (SAIDAL et Biopharm), et les organisations professionnelles (FCE, Confédération des entreprises de BTPH, APAB, UAR et le Conseil de concertation pour le développement de la PME). Il a été discuté lors de ces rencontres de la portée, des objectifs et des fondements de ce programme, ainsi que de son mode opératoire.

D'autres rencontres ont été organisées avec des cadres de différents ministères, à savoir le commerce (DGROA et DGCERF), l'industrie et des mines (DGC), les finances (DMP et CNSA) et les autorités de régulation sectorielles (ARPE, CREG).

«L'objectif attendu de cette action ponctuelle est d'accompagner les opérateurs économiques dans la mise en place d'un programme de conformité spécifique qui leur permettrait d'assurer le respect de ces règles, notamment à travers les conseils pratiques proposés lors des ateliers organisés avec ses derniers», a souligné M. Zitouni.

Il a, dans ce cadre, expliqué l'intérêt des entreprises à respecter les règles de concurrence ce qui leur permet d'éviter le coût financier élevé lié à une violation des

règles de concurrence (sanctions pécuniaires du Conseil de la concurrence dont le montant peut s'élever jusqu'à 12 % du chiffre d'affaire, action en réparation des victimes, report de la clientèle au profit de concurrents, perte de réputation de l'entreprise incriminée).

D'autre part, il leur permettra de voir la demande, donc leur chiffre d'affaires, augmenter à moyen terme.

En effet, le respect des règles de concurrence conduit les entreprises à favoriser la baisse des coûts, l'innovation, l'amélioration de la qualité des produits et des services et la préservation des postes d'emplois.

De plus, cela leur permet d'être plus performantes et plus compétitives face à la concurrence des tiers sur le marché national et international.

Le Conseil a aussi proposé dans son rapport annuel qu'il soumettra dans les prochains jours au gouvernement et au Parlement à ce que la loi sur la concurrence après sa modification prévoit la possibilité pour le Conseil de réduire de 10 à 15 % le montant de l'amende susceptible d'être infligée à une entreprise qui justifie de l'application d'un programme de conformité aux règles de la concurrence, selon M. Zitouni.

A noter, que la rencontre de lundi est destinée aux institutions publiques, opérateurs économiques, organisations professionnelles, autorités de régulation sectorielles, associations de protection des consommateurs, cabinets d'avocats et de consulting et représentants des administrations.

Elle s'inscrit dans le cadre des actions de sensibilisation menées par le Conseil de la concurrence sur les avantages d'une concurrence saine et loyale pour l'efficacité économique en général et la protection du consommateur en particulier, selon les organisateurs.

## CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE : 8,5 milliards DA d'indemnités des sinistres en 2018

Une valeur de 8,5 milliards DA a été versée en 2018, par la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), au titre des indemnités des sinistres, a indiqué hier la direction de cette entreprise publique.

«Les opérations d'indemnisation des sinistres, par la CNMA, connaissent un bon rythme d'année en année, ce qui a permis la réhabilitation de sa crédibilité et le rétablissement de la confiance de sa clientèle», a-t-on souligné dans un communiqué à la veille de la tenue, à Oran, de son assemblée générale ordinaire pour l'adoption des comptes sociaux de l'exercice 2018.

Cette caisse, qui est un mécanisme financé, créé pour l'appui au secteur agricole notamment, a enregistré durant les trois dernières années une valeur de 23 milliards DA comme indemnités des sinistres.

«Cet dynamisme en termes d'indemnisation des agriculteurs, victimes de divers types d'incidents ayant affectés leurs activités, est due au confortement de la solidité financière de la CNMA, qui affiche un taux de couverture des engagements financiers de 147%.

Ceci a permis d'augmenter son capital social durant l'année en cours», a-t-on ajouté.

A ce titre, la CNMA a enregistré une hausse de chiffre d'affaires pour atteindre 14 milliards DA en 2018 contre 13 milliards DA en 2017, soit un taux de croissance de 8%.

«Ces résultats ont été réalisés grâce à la diversification dans l'offre des produits en matière d'assurances, développement des techniques de gestion ainsi que l'effort pour l'adaptation avec les nouvelles exigences pour une meilleure couverture de l'ensemble des risques agricoles», a-t-on soutenu.

Cet acquis s'ajoute également à lumière de l'élargissement du réseau de cette entreprise financière qui a atteint les 500 bureaux locaux à la fin de 2018 et a gagné les lieux les plus reculés du pays, en vue de se rapprocher de plus en plus aux acteurs du monde rural et agricole et la création de la richesse et de l'emploi.

La CNMA compte exclusivement sur son propre réseau sans avoir recours aux intermédiaires, a souligné la direction de la caisse au passage. L'entreprise a également mis en exergue les différents projets d'investissement lancés dans le cadre de son plan d'action 2018-2020. A ce titre, plusieurs opérations sont en cours pour créer et réhabiliter les structures de la CNMA, dont le nouveau siège de la direction régionale d'Oran et des centres de formation, implantés dans différentes régions, au profit de ses cadres.

Sur ce registre, l'entreprise table sur une meilleure performance en matière de formation des compétences, dans le but de s'adapter avec les évolutions et les nouvelles technologies des métiers des assurances dans le domaine des risques agricoles. Cette politique commence déjà à donner ses fruits, avec notamment la formation en 2018, de 149 cadres dans différents paliers de formation supérieure, à savoir magister dans le management des affaires et gestion d'assurances, master en assurances, master dans les sciences financières et comptabilité et baccalauréat des assurances, entre autres.

## INDUSTRIE:

## Election de Abdelkader Gouri à la tête de la CACI

Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Oued Souf (CCI Souf), Abdelkader Gouri, a été élu samedi président de la Chambre algérienne d'industrie et du commerce (CACI), en remplacement de M. Mohamed Laid Benamor.

Le nouveau Président de la CACI a été élu avec 66 voix contre 65 a rappelé, devant les présents, les priorités de son plan d'action, mettant en avant l'appel à la révision des statuts des chambres, l'organisation de rencontres annuelles entre les présidents des Chambres et les ministères et instances concernés.

Il a fait état, dans ce sens, de trois (3) rencontres annuelles entre les responsa-

bles des Chambres pour la concertation et l'examen des préoccupations soulevées par les opérateurs économiques dans tous les secteurs d'activité. Le nouveau président de la CACI a évoqué, en outre, des rencontres régionales avec les membres des assemblées générales des Chambres wilayales, et des visites sur le terrain à toutes les wilayas au cours desquelles auront lieu de rencontres avec les opérateurs économiques.

M. Gouri s'est engagé à organiser une université d'été de la CACI pour «permettre à l'ensemble des membres des assemblées générales des CCI de se connaître, de nouer des relations et de coordonner leur travail». Le nouveau président de la

CACI a exprimé sa volonté d'élargir la participation algérienne aux Salons internationaux et nationaux et d'organiser, tout au long de l'année, des expositions à l'étranger notamment dans les pays africains.

Soulignant l'importance de la création de marchés libres dans les zones frontalières et de l'ouverture de passages frontaliers commerciaux et de la révision et l'élargissement des accords internationaux préférentiels, il a appelé à «la levée des entraves que rencontrent les opérateurs exportateurs pour favoriser la diversification de l'économie nationale et la consolidation de recettes hors hydrocarbures». L'association des autres

Chambres wilayales dans la gestion des zones industrielles et l'appel à la réduction des taxes appliquées aux investisseurs en général, figurent également au plan d'action du nouveau président de la CACI.

L'élection de M. Abdelkader Gouri est intervenue en application du décret exécutif 96-94 du 3 mars 1996 instituant la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), notamment ses articles 8 et 14.

Pour rappel, M. Mohamed Laid Benamor avait été élu, le 21 mars 2014, à la tête de la CACI pour un mandat de 4 années.

## TISSEMSILT: Réception «courant 2019» de 4 640 logements de plusieurs segments



ABED MEGHIT

Pas moins de 4 640 logements tout programme confondus » seront distribués fin d'année 2019 » au fur et à mesure dans plusieurs communes de la wilaya de Tissemsilt a-t-on appris mardi du wali de Tissemsilt, Salah El Affani.

Ces chantiers sont implantés dans les localités de Tissemsilt dont 650 habitations rurales, 1 500 LPA, 905 logements RHP dont 385 unités au chef lieu de wilaya, 594 unités LPL dont 115 logements à Tissemsilt, 850 logements dans le cadre du programme AADL, 80 logements dans le cadre du LPA, 12 logements dans le cadre du LPP, 08 unités dans le cadre du LSP et 20 logements dans le cadre du FNPOS.

Les logements seront distribués une fois les travaux de VRD achevés, indique-t-on du côté de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Tissemsilt. Les autorités locales doivent d'abord en finir avec l'aménagement extérieur pour livrer ces chantiers durant l'année en cours (2019), apprend-on. Le directeur du logement a présenté les indicateurs du secteur en revenant notamment sur les différents programmes du logement.

Depuis 1999 à 2018, la wilaya de Tissemsilt a été destinataire d'un programme global de 62 200 logements (toutes formules confondues) dont 41 891 unités ont été réceptionnées dont 11 425 sur les 21 530 unités inscrits dans le cadre des programmes LPL et RHP alors que 7 108 unités sont en cours de réalisation et 2 997 logements en cours de logements dans le cadre du LPL et RHP. Selon les données fournies par Le directeur du logement lors du Conseil exécutif, Tissemsilt compte près de 62 200 logements inscrits de 1999 à 2019 dont 21 530 unités dans le cadre du LPL et RHP, 29 697 habitations rurales, 2 322 unités dans le cadre du programme LPA, 2 422 unités dans le cadre du programme LSP, 4 441 LV, 36 unités dans le cadre du programme LPP et 396 unités dans le cadre du FNPOS. Par ailleurs, la wilaya accuse un retard dans le lancement d'un programme de 7 792 logements qui seront incessamment relancés.

Dans le volet de l'habitat rural, ayant une grande importance à Tissemsilt au regard de sa contribution à la fixation des populations rurales dans leurs régions et l'amélioration de leur niveau de vie, la wilaya a réceptionné près de 25 958 habitations rurales sur 29 697 inscrits, au moment où 1 736 unités de même type ont été mises en chantier (en cours de réalisation) et 2 003 unités en cours de lancement.

Dans ce cadre, le wali de Tissemsilt, a souligné la nécessité de rattraper le retard accusé dans la réalisation des programmes de logements destinés à la wilaya, appelant à la prise de mesures urgentes pour redresser la situation.

M. Salah El Affani a relevé qu'il s'agit-là de la première préoccupation tant du citoyen que de l'Etat, qui lui a affecté des fonds considérables. Avec les projets en cours de réalisation à travers la wilaya de Tissemsilt, cela diminuera sensiblement la tension actuelle, la détermination des autorités locales de faire bénéficier le citoyen d'un logement complètement achevé et décent.

## M'SILA:

### Les mesures prises par l'ANBT pour réduire sa consommation d'électricité provoquent une crise d'AEP

La décision prise par l'Agence nationale des barrages et des transferts hydrauliques (ANBT) du suspendre l'opération de pompage des eaux du barrage de Kouadiat Asserdoune (wilaya de Bouira) entre 17h et 21h a provoqué une crise d'eau potable dans plusieurs villes de la wilaya de M'sila, a-t-on appris samedi de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

L'ADE-M'sila a indiqué à l'APS que "la décision prise par l'ANBT de suspendre les

opérations de pompage des eaux Kouadiat Asserdoune aux heures de pic de consommation d'énergie allait inéluctablement provoquer des perturbations dans l'alimentation en eau des villes de Sidi Aïssa, Aïn Lahdjal, Bousaâda, et une grande partie de chef-lieu de wilaya mais surtout accentuer la crise d'eau que connaît cette région durant chaque saison estivale".

De son côté le directeur générale de l'ANBT de la wilaya de Bouira, Arezki Beraki

a expliqué que cette mesure a été motivée par "la volonté d'économiser l'eau en réduisant en même temps la consommation d'énergie". Selon l'ADE-M'sila, l'arrêt des opérations de pompage a pour effet d'augmenter le temps nécessaire pour acheminer l'eau depuis ce barrage jusqu'aux villes concernées, soulignant qu'après la reprise du pompage, il faut compter environ 3 heures pour que l'eau arrive aux robinets de Sidi Aïssa et 18 heures à ceux de M'sila.

Concernant le problème relevé sur le réseau d'adduction d'eau potable vers M'sila et les autres villes de la wilaya, tout laisse à croire que le problème de l'AEP n'est pas prêt d'être résolu de sitôt, comme l'a affirmé l'ADE-M'sila qui assure travailler pour sensibiliser l'ANBT sur les répercussions de cette mesure sur le programme établi pour approvisionner la population locale en eau potable durant l'été.

APS

## SAISON ESTIVALE 2019: Réouverture de plusieurs plages dans la wilaya d'Alger

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hamam, a annoncé samedi à Alger la réouverture de plusieurs plages dans la capitale durant cette saison estivale après leur fermeture au public en raison de leur niveaux de pollution très élevés.

S'exprimant à l'issue d'une visite d'inspection aux projets du secteur au niveau de la wilaya d'Alger, M. Hamam a affirmé que plusieurs plages ont été récupérées grâce aux stations de traitements des eaux usées réalisées et entrées en service.

Il a cité, à ce titre, la réalisation du collecteur de Rais Hamidou (ex Pointe Pescade), inauguré lors de cette visite.

D'une capacité de traitement des eaux usées de 5.000 litres à la seconde, ce système effectue la collecte de la totalité des rejets d'eaux usées déversant le long de la baie d'Alger.

«Ce collecteur épure, dans une première phase les eaux usées qui proviennent de la commune de Bab El Oued avant leur transfert vers la station d'épuration de Baraki (sud est), sans passer par Oued El Harrach ni les côtes de la wilaya d'Alger ce qui permet aux estivants d'en profiter des plages saines et propres», a expliqué le ministre. «Cela permet ainsi de dépolluer progressivement les zones côtières de la capitale, et la préservation de la faune et la flore marine», a-t-il ajouté.

Interrogé par la presse sur les perturbations de l'approvisionnement en eau potable enregistrées dans certains communes de la wilaya d'Alger, le ministre a affirmé qu'il existe un problème de réservoirs et de stockage d'eau, ajoutant qu'un accord a été conclu avec la Société des eaux et de



l'assainissement d'Alger (SEAAL) pour réaliser des réservoirs dans les communes déficitaires afin de régler le problème dans les plus brefs délais M. Hamam s'est rendu au cours de sa tournée au chantier d'aménagement d'Oued El Harrach, où des explications lui ont été fournies sur le système de détection automatique contre les inondations.

Ce système permet de signaler les niveaux des crues et de contrôler la qualité des eaux dans le Oued «ce qui permet, selon les explications des responsables du projet, de résoudre définitivement la pollution tout au long de

ce Oued». Le ministre a également visité le collecteur de décharge d'Oued Ouchaih qui permet de supprimer les écoulements des eaux usées des communes de Bach Djarrah El Magharia et leur acheminement vers la station d'épuration de Baraki tandis que les eaux pluviales sont canalisées vers Oued El Harrach.

Au cours de sa tournée, le ministre s'est rendu dans la commune de Zéralda (nord ouest), où il a inauguré une nouvelle station d'épuration et visité le chantier du projet de réalisation d'une autre station similaire située dans la commune de Mahelma.

## TIZI-OUZOU:

### Remise en service de la station de dessalement d'eau de mer de Tizirt

La station de dessalement d'eau de mer de la ville côtière de Tizirt (40 kilomètres au nord de Tizi-Ouzou) a été remise en service, a indiqué hier le directeur local de l'hydraulique, Djouder Mokrane.

Cette station, inaugurée en 2004, était à l'arrêt ces dernières années suite à un problème d'ensablement de la prise d'eau et des membranes.

Un montant de 85 millions de DA a été accordé en 2018 par le ministère des Ressources en eau suite à une visite du ministre pour la réhabilitation de la station, a rappelé le responsable.

La remise en service de cette unité de dessalement va permettre d'apporter un volume d'eau supplémentaire de 1.500 m3 d'eau/jour pour la population de Tizirt, actuellement alimentée par le transfert du

flanc nord à partir du barrage de Takseb «Cet apport supplémentaire en eau potable va améliorer la distribution quotidienne d'eau potable au niveau de cette ville balnéaire, notamment durant la saison estivale, les besoins en eau se voyant augmenter avec l'arrivée des estivants», a rassuré le subdivisionnaire des ressources en eau de Tizirt.

Le wali Mahmoud Djamaa, qui a remis en service cette station à l'occasion d'une visite de travail qu'il a effectué dans les deux daïras côtières de la wilaya (Azeffoune et Tizirt) pour s'enquérir des derniers préparatifs de la saison estivale, a donné des instructions pour assurer un entretien régulier des équipements de cette station pour le préserver d'un éventuel ensablement et afin qu'elle puisse rester fonctionnelle.

La prise en charge défini-

tive du problème d'alimentation en eau potable de la daïra de Tizirt, actuellement alimentée par un transfert d'eau à partir du barrage de Takseb, desservant le flanc nord de la wilaya à savoir Makouda/Tizirt/Iflissen (Chaîne MTI), et par la station de dessalement de Tizirt, sera définitivement réglée par la réalisation d'une autre station de dessalement dans la commune d'Iflissen (à Tamda Ouguemoum), qui produira un volume 40.000 m3 /jour extensible à 60.000 m3/j, a ajouté le subdivisionnaire des ressources en eau de Tizirt

Ce nouveau projet remplacera le transfert d'un volume de 25.000 m3 d'eau à partir de la station de cap Djinet à Boumedres, qui n'a pu être concrétisé suite à une opposition «farouche»

de particuliers au niveau de cette wilaya «Le projet d'une unité de dessalement à Iflissen permettra d'alimenter les localités de Tizirt, Iflissen, Azeffoune, Ait Chafaa, Zekri, Akerou, Boudjima et Aghribs, au lieu du projet de transfert à partir de Cap Djinet, en plus de deux autres communes qui n'étaient pas programmées, à savoir Mizrana et Makouda», a relevé le directeur des Ressources en eau.

Le responsable, qui a relevé la nécessité de diversifier les sources d'alimentation en eau potable (barrages, forages, dessalement, captage de sources), a observé que «l'eau de mer est une ressource pérenne», ajoutant que le dessalement permettra d'assurer la disponibilité de la ressource en cas de faible pluviométrie comme ce fut le cas en 2017 lorsque le barrage de Takseb a atteint son plus

## AÏN DEFLA:

**Allaitement maternel...meilleur moyen de prévenir nombre de maladies**

L'allaitement maternel reste «le meilleur moyen de prévention de nombre de maladies que le bébé est susceptible de contracter», a indiqué le doyen de la Faculté de biologie de l'université de Médéa, Pr Mustapha Oumouna, samedi à Khémis Miliana (Ain Defla).

«Toutes les études montrent que les enfants nourris exclusivement au sein ont beaucoup moins de risque d'avoir des maladies diarrhéiques que les autres enfants», indiqué Pr Oumouna, lors d'une communication portant sur le microbiote qu'il a présenté à l'Université Djillali Bounaâma de Khémis Miliana dans le cadre d'une journée médico-chirurgicale organisée par l'Association des Médecins Spécialistes de Ain Defla (AMSAD).

Observant que l'allaitement maternel «reste le meilleur moyen de prévention envers l'entérococolite ulcéronécrosante des prématurés», une maladie 20 fois moins fréquente chez les bébés allaités, Pr Oumouna, également spécialiste en immunologie, a mis en exergue les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) relatives à l'encouragement de l'allaitement maternel.

«L'OMS considère qu'un allaitement au lait maternel doit durer au moins six mois sans aucun apport d'eau, excepté dans le cas d'une prescription médicale», a-t-il signalé, observant qu'à la lumière de ses recommandations, l'instance onusienne émet le souhait de «voir cette période s'allonger jusqu'à atteindre 2 ans».

Il a souligné que l'importance de l'allaitement maternel réside notamment dans la transmission à l'enfant de cellules souches «qui vont corriger sa génétique».

Tout en affirmant que ce sont les femmes scandinaves et leurs homologues allemandes qui s'adonnent le plus à l'allaitement maternel de par le monde, il a déploré le manque d'engouement



des mères algériennes (et arabes) pour ce procédé aux vertus «indéniables», en dépit d'une culture «qui ne peut que les y encourager».

«C'est une solution simple, voire simpliste que de recourir au biberon (pour quelque prétexte que ce soit particulièrement celui ayant trait à l'activité professionnelle de la mère) mais il faut que la mère sache, une bonne fois pour toutes, qu'en donnant le biberon à son enfant, elle le prédispose aux maladies génétiques, voire auto-immunes», a-t-il martelé, mettant en avant l'équilibre affectif induit par l'allaitement maternel.

Soutenant que la plupart des maladies ont une origine immunologique, le spécialiste a, sur un autre volet, recommandé une exploration immunologique lors de l'établissement des diagnostics, observant que les tests d'hypersensibilité peuvent aider les médecins dans la compréhension des ori-

gines pathologiques. Evoquant le microbiote, il a précisé que celui-ci est constitué de l'ensemble des bactéries, champignons et autres micro-organismes que le corps humain contient en grand nombre.

«D'aucuns ignorent que chaque être humain porte en lui l'équivalent de 14 milliards de bactéries, soit plus que le nombre de cellules humaines (13 milliards) et ce qui nous intéresse en tant que spécialistes est de voir l'interaction qui se fait entre les bactéries et les cellules du système immunitaire», a-t-il fait savoir.

Des spécialistes issus de diverses universités du pays ont pris part à cette journée médico-chirurgicale consacrée à diverses problématiques de santé qu'a abrité l'auditorium de l'Université de Khémis Miliana à l'initiative de l'Association des Médecins Spécialistes de Ain Defla.

## BLIDA:

**Libération d'une mineure trois heures après son enlèvement**

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida ont réussi, jeudi, à libérer une jeune fille mineure, trois heures après son enlèvement, a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité.

La jeune fille a été retrouvée, trois heures après son enlèvement, près du chemin de wilaya N 76, à Ben Chaabane (Boufarik), dans un état hystérique et de frayeur.

Suite à des informations liées à l'enlèvement d'une jeune fille mineure résidant dans la commune de Beni Merad, les services de la gendarmerie nationale ont procédé à la fermeture de tous les accès de la ville pour neutraliser les ravisseurs, un plan qui a porté ses fruits.

Selon la victime, trois inconnus l'ont kidnappée puis libérée à l'endroit où elle a été retrouvée, dès qu'ils ont su que sa famille avait signalé sa disparition et que toutes les issues étaient fermées par la gendarmerie nationale.

L'affaire a été confiée aux services de la sûreté nationale territoriale compétents qui ont ouvert une enquête approfondie pour identifier les ravisseurs.

## JUSTICE:

**Condamnation à la perpétuité et à 20 ans de prison ferme pour un chef et des membres d'un réseau international de trafic de drogue**

Un chef d'un réseau international de trafic de drogue a été condamné par le tribunal de Bouira à perpétuité par contumace tandis que huit autres membres ont été condamnés à 20 ans de prison ferme, a-t-on appris samedi d'une source judiciaire.

Le procès a eu lieu jeudi tard dans la soirée dans le cadre de la deuxième session criminelle, et le tribunal pénal a prononcé une peine de prison à vie pour le chef du réseau toujours en fuite au Maroc, et 20 ans de prison ferme pour huit autres membres issus des wilayas de Sétif et d'Alger (Berraki), a précisé la même source judiciaire.

Selon les détails fournis par la même source, ce réseau de trafic de drogue transfrontalier a été démantelé lors d'une opération sécuritaire menée en mois d'août 2017 sur l'autoroute Est-Ouest dans la commune de Lakhdaria, où une quantité de cinq (5) quintaux de kif traité dissimulée dans un camion frigorifique, avait été saisie.

Cinq personnes ont été arrêtées lors de cette opération avant que les services de sécurité n'arrêtent d'autres membres du réseau après un minutieux travail d'enquête qui a duré plusieurs mois.

D'après les précisions données au cours du procès, le réseau sévit depuis le Maroc en faisant employer des jeunes pour transporter de la drogue en Tunisie en passant par le territoire algérien.

## RELIZANE:

**30 personnes victimes d'intoxication alimentaire à El H'madna**

Trente (30) personnes ont été victimes d'intoxication alimentaire, vendredi dans la commune d'El H'madna dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris d'une source hospitalière.

Le service des urgences médicales de la Polyclinique d'El H'madna a reçu une trentaine de personnes ayant mangé lors d'un dîner dans la région.

Toutes les mesures sanitaires nécessaires pour une bonne prise en charge ont été prises, et toutes les victimes ont quitté la polyclinique sans complications.

Aucun cas grave n'a été enregistré.

Le service de prévention de la direction locale de la Santé et de la population a été alerté de suite pour prendre les mesures nécessaires, dont les prises de sang afin d'effectuer les analyses devant déterminer les causes de ces intoxications.

APS

**BILAN DU MOIS DE MAI DE LA SÛRETÉ D'AIN DEFLA: «203 personnes impliquées dans 305 affaires» «Plus de 20 kg de kif et 352 psychotropes saisis»**

## Salim Ben

Dans le cadre de ses efforts pour lutter contre la criminalité sous ses diverses formes, les services de police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Ain Defla, comprenant les services des daïras, la police urbaine et des équipes de police mobiles déployées sur le territoire de la wilaya, ont traité durant ce mois de mai dernier, 305 affaires liées aux différents aspects de criminalité, impliquant 230 individus.

Le bilan mensuel de la Sûreté de la wilaya précise que ces affaires ont permis à l'arrestation de 230 individus et la mise en détention préventive de 23 autres.

S'agissant des affaires inhérentes aux atteintes aux biens, il a été mentionné dans le même communiqué que la police judiciaire a ex-



miné et résolu 139 affaires, dont l'implication de 32 personnes.

129 affaires et délits ont été enregistrés contre des individus, impliquant 146 personnes, ainsi l'enregistrement de 09 affaires concernant des crimes et délits commis contre les biens publics, impliquant 12 personnes, et 07 affaires ont été signalées contre l'économique.

Par ailleurs, au volet trafic de stupéfiants, la

police judiciaire a enregistré 20 affaires, et a interpellé 34 individus directement impliqués, dont 16 ont été mis en détention avec une saisie de plus de 20 kg de kif traités et 352 psychotropes de divers types.

**822 PV, 75 infractions au code de la route et 95 retraits de permis**

Les services de la voie publique de leur côté ont recensé, durant le mois de mai dernier 31 acci-

dents de la circulation qui ont provoqué des blessures à 36 personnes et 02 morts. Toujours au cours de la même période, il a été dressé 822 procès-verbaux, et relevé 75 infractions au code de la route.

La police a aussi procédé à 95 retraits de permis et 08 mises à la fourrière.

186 différentes interventions et 44 autres durant toutes les manifestations sportives et culturelles durant ce mois, ont été signalées. Pour sa part, la section chargée de la protection de l'environnement et de l'urbanisme a enregistré 83 affaires.

37 cas concernent l'absence de permis de construire, 37 autres se rapportent aux infractions liées à l'environnement et 09 ont traité au non-respect de l'hygiène et de la santé publique.

## SANTÉ: La Tanzanie court le risque d'une épidémie d'Ebola



La Tanzanie court le risque d'une épidémie d'Ebola depuis l'apparition du virus en Ouganda qui a fait deux morts dans ce pays voisin, a averti la ministre tanzanienne de la Santé, Umyy Mwalimu. Suite à l'apparition de l'épidémie d'Ebola en Ouganda, le ministère tanzanien de la Santé, en collaboration avec les autorités régionales de Mwanza, a déployé du personnel de santé à tous les points d'entrée à la frontière avec l'Ouganda, y compris tout le long du Lac Victoria, afin de contrôler les personnes qui entrent en Tanzanie, a expliqué Mme Mwalimu. «La Tanzanie court le risque d'être frappée par l'épidémie d'Ebola et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour faire face à l'épidémie», a indiqué la ministre tanzanienne à l'agence Chine-Nouvelle.

Elle a précisé qu'elle a instruit les autorités compétentes de mettre en service, dans un délai de trois jours, les systèmes de détection de la maladie à l'aéroport de Mwanza, le deuxième plus grand aéroport du pays.

Jeudi, le ministère ougandais de la Santé a déclaré qu'une seconde personne infectée par le virus Ebola avait trouvé la mort après qu'une famille exposée à la maladie ait traversé la frontière avec la République démocratique du Congo (RDC).

## NOUVELLE-ZÉLANDE: Un séisme de magnitude 6,2 frappe les îles Kermadec

Un séisme de magnitude 6,2 a secoué les îles Kermadec, en Nouvelle-Zélande, hier, selon le Centre du réseau sismique de Chine.

L'épicentre, situé à une profondeur de 30 km, a été localisé à 30,97 degrés de latitude sud et 178,06 degrés de longitude ouest, a annoncé le centre. Un autre séisme de magnitude 7,2 a frappé cette région le même jour, selon la même source.

## POLOGNE: Crash mortel lors d'un spectacle aérien



Un pilote allemand a trouvé la mort dans le crash de son avion lors d'un spectacle aérien samedi à Plock, dans le centre de la Pologne, rapportent des médias polonais. Alors qu'il effectuait une descente en vrille, le pilote, âgé de 60 ans, n'a pas pu redresser son avion léger Yakovlev Yak-52. L'appareil, un modèle soviétique d'entraînement et de voltige mis en service dans les années 70 et capable d'atteindre la vitesse de 360 km/h, s'est écrasé dans une rivière voisine. La victime était un pilote expérimenté, un ancien membre du personnel de la compagnie aérienne Lufthansa, a indiqué un porte-parole de l'organisation à l'agence de presse polonaise PAP.

## ARGENTINE: Marche de soutien à un médecin condamné

Plusieurs centaines de militants opposés à l'avortement ont manifesté samedi à Buenos Aires en soutien à un médecin condamné par la justice pour avoir empêché une jeune fille d'avorter.

Leandro Rodríguez Lastra, gynécologue dans la province de Rio Negro (sud), a été condamné en mai, mais sa peine ne sera connue que mi-juillet.

Le praticien, qui continue d'exercer, était présent à la manifestation.

«Ce que nous voyons c'est qu'un médecin est condamné et pénalisé pour avoir sauvé, non seulement la vie d'une mère, mais aussi celle d'un bébé de 22 semaines et demie.

C'est une atrocité (...) et malheureusement, il ne nous reste rien d'autre à faire que de sortir dans la rue et de manifester», a déclaré Fernando Secin, un médecin venu défendre son collègue.

Derrière un banderole proclamant «Sauver des vies n'est pas un délit», les manifestants, moins nombreux que lors d'autres mobilisations anti-IVG récentes, arboraient des foulards bleu ciel, symbole de ralliement des opposants à la légalisation de l'avortement en Argentine.

«C'est sûr, c'est sûr, Leandro innocent », ont scandé les manifestants, dont de nombreuses femmes.

Certaines brandissaient des poupées représentant des foetus ou des images religieuses. En janvier 2017, la jeune femme âgée de 19 ans s'était présentée dans un hôpital de la province de Rio Negro disant qu'elle pensait être enceinte et qu'elle souhaitait avorter.

Les médecins lui avaient dit de revenir pour des analyses en mars.

Début avril, la jeune femme avait été



reçue par le gynécologue. Selon le témoignage du médecin, la jeune fille lui avait confié avoir pris une pilule abortive délivrée par une ONG.

Le médecin lui avait alors administré un médicament stoppant le processus d'avortement. La jeune femme avait été hospitalisée et avait accouché deux mois plus tard. A plusieurs reprises, elle avait exprimé aux médecins son souhait d'interrompre sa grossesse. La loi actuellement en vigueur en Argentine autorise l'avortement dans des cas spécifiques de viol, de risques pour la santé de la mère.

Mais, dans les faits, des provinces ou

des médecins s'y opposent, et des fillettes de 10 ou 11 ans se heurtent à un refus des autorités de pratiquer un avortement.

La question de l'avortement divise le pays, fortement influencé par l'Eglise catholique.

En 2018, un texte légalisant l'IVG avait été adopté par les députés argentins, mais rejeté par les sénateurs.

Un nouveau projet de loi a été présenté devant le Congrès le 29 mai.

Des dizaines de milliers de femmes, arborant les foulards verts de la cause pro-IVG, s'étaient mobilisées dans la capitale pour soutenir le texte.

## BRÉSIL: Grève générale contre la réforme du système des retraites et les coupes budgétaires

Des millions de travailleurs ont participé, vendredi, à une grève générale qui a paralysé une centaine de villes brésiliennes en protestation contre la réforme du système des retraites et le gel de 30% des fonds alloués au secteur de l'éducation.

Selon un bilan partiel de la Centrale unique des travailleurs (CUT), l'un des syndicats ayant appelé à cette grève, 45 millions de travailleurs auraient pris part à la grève et participé à des manifestations dans 300 villes brésiliennes.

La grève générale a été marquée par des marches de protestation, par la ferme-

ture de certaines routes et par une paralysie partielle des transports, en raison de l'adhésion de plusieurs compagnies de métro et de bus à cet acte de protestation, le troisième contre la réforme des retraites et les coupes budgétaires après celles du 15 et 30 mai.

Bien que généralement pacifiques, les manifestations ont connu des troubles isolés dans des villes comme Sao Paulo, Rio de Janeiro et Foz de Iguazú, ainsi que dans certaines municipalités des Etats de Bahia et de Rio Grande do Sul.

Dans le District fédéral, qui englobe Brasilia et plu-

sieurs villes satellites, la grève a paralysé certains services essentiels, dont le secteur bancaire et les transports publics, tandis que les écoles publiques et les universités ont fermé leurs portes. La paralysie a principalement touché les Etats pauvres du nord-est du Brésil, principalement ceux gouvernés par des partis opposés à celui du président Jair Bolsonaro.

Dans leur appel à la grève, les syndicats ont exprimé leur rejet de la réforme du système des retraites, soutenue par le gouvernement de droite du M. Bolsonaro et qui prévoit

d'économiser 314 milliards de dollars en dix ans.

Le ministère de l'Education brésilien avait récemment annoncé des coupes budgétaires de près de 1,7 milliard de réais en raison de «contraintes budgétaires imposées à l'ensemble de l'administration publique fédérale à cause de la crise financière actuelle».

Après la première manifestation contre les coupes budgétaires, organisée le 15 mai, le gouvernement avait annoncé qu'il dégagerait davantage de ressources pour l'éducation, tout en conservant la réduction déjà annoncée en mars.

## TUNISIE: 21 plages interdites à la baignade dans 6 gouvernorats

Vingt et une (21) plages sont interdites à la baignade en Tunisie pour la saison estivale dans six gouvernorats, a-t-on indiqué au ministère tunisien de la Santé.

La baignade sera interdite dans trois plages du gouvernorat de l'Ariana, dans 7 plages à Ben Arous, dans 4 plages à Bizerte, 2 plages à Nabeul, une plage à Sousse et quatre plages à Gabes, a précisé Mohammed Rabhi, directeur de l'Hygiène du milieu et de la protection de l'environnement auprès du ministère de la Santé, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des résultats de contrôle de la qualité des eaux de mer durant la période du premier janvier au 10 juin 2019. Les

enquêtes menées au cours de la période d'étude ont permis le prélèvement de 2170 échantillons d'eau de mer, ayant abouti à la classification de 66% des plages comme étant de bonne qualité ou de très bonne qualité, tandis que 9% des plages ont été classifiées dans la catégorie, assez bonne qualité, a-t-il ajouté, précisant que 16% des plages contrôlées nécessitent un suivi, alors que 5% des plages contrôlées dans le cadre de l'enquête, sont de mauvaise qualité, et 4% de très mauvaise qualité.

M. Rabhi a expliqué que la mauvaise qualité des eaux de certaines plages avaient principalement pour origine le déversement des eaux usées et non traitées ainsi que des déchets indus-

triels et solides, d'où le danger qu'elles présentent sur la santé des estivants, appelant les citoyens à s'abstenir de se baigner dans ces plages. Il a ajouté que le ministère de la Santé avait à cet effet, envoyé des correspondances au ministre de l'Intérieur et au ministre des affaires locales et de l'Environnement, en vue d'interdire la baignade dans les plages précitées et afin de prendre les mesures nécessaires pour réduire l'impact de la pollution des eaux de mer.

Le nombre des plages interdites à la baignade pour l'année 2018 étaient de 19 plages, contre 21 plages en 2017, selon les données du ministère de la Santé.

## ENVIRONNEMENT: Le PNUE promet de s'attaquer aux effets de perte de la biodiversité et du changement climatique

La nouvelle directrice du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) basé à Nairobi, la Danoise Inger Andersen, a promis de rallier les efforts de l'ensemble des acteurs autour d'actions visant à atténuer les effets de la perte de la biodiversité, du changement climatique et de la pollution de l'air.

«Une bonne gestion de l'environnement n'a jamais été aussi importante. Le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution sous toutes ses formes constituent un danger clair pour la santé humaine et planétaire, ainsi que pour la prospérité», a déclaré l'économiste et environnementaliste Andersen dont le mandat de quatre ans à la tête du PNUE est entré en vigueur samedi.

«Dans les semaines et les mois à venir, je travaillerai avec le personnel engagé et compétent du Programme des Nations Unies pour l'environnement, ainsi que l'ensemble de nos partenaires et donateurs, pour définir les priorités d'une organisation qui est au cœur de nos aspirations d'un monde durable et équitable», a ajouté Mme Andersen, dont la nomination a été approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies en février.

Avant sa nomination à ce nouveau poste, Andersen a été direc-



trice générale de l'Union internationale pour la conservation de la nature entre janvier 2015 et mai 2019. Elle a également occupé divers postes à la Banque mondiale, notamment celui de vice-prési-

dente pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Andersen succède à Joyce Msuya, qui a assumé la fonction de directrice exécutive par intérim du PNUE depuis la fin de l'année 2018.

## INDE: La chaleur extrême tue 49 personnes dans le nord

Au moins 49 personnes ont péri en 24 heures dans l'État de Bihar, dans le nord de l'Inde où sévit depuis plus de deux semaines une chaleur extrême, ont annoncé hier les autorités.

Les victimes sont originaires de la région de Magadh, qui souffre de sécheresse et où les températures tournent depuis plusieurs jours autour de

45 degrés Celsius. Selon Vijay Kumar, responsable de la santé publique, 49 personnes sont mortes dans trois districts. «Il y a eu un développement soudain samedi après-midi. Des personnes victimes de coups de chaleur ont été transportées dans différents hôpitaux.

La plupart sont mortes samedi soir, certaines dimanche matin, durant

les soins», a-t-il dit. Une quarantaine de personnes supplémentaires sont hospitalisées.

La plupart des victimes avaient plus de 50 ans.

Elles ont été hospitalisées dans un état semi-conscient, présentant des fortes fièvres, de la diarrhée et des vomissements.

Le ministre en chef du Bihar, Nitish Kumar, a annoncé 400.000 roupies

(5.000 euros) de dédommagements par famille de chaque victime.

Une grande partie du nord de l'Inde est soumise depuis plus de deux semaines à une chaleur étouffante. Les températures dépassent les 50 degrés dans le Rajasthan.

En 2015, une vague de chaleur avait fait plus de 3.500 morts en Inde et au Pakistan.

## TRANSPORT: L'aéroport de Newark brièvement fermé après une sortie de piste

L'aéroport de Newark, l'un des trois desservant New York, a été fermé pendant un peu moins de deux heures samedi à la suite de la sortie de piste d'un vol de la compagnie aérienne United Airlines qui n'a pas fait de victime.

«Le vol United Airlines 627 s'est posé à 13 heures sur la piste 22 gauche à l'aéroport Liberty International de Newark, puis a dérapé sur le côté gauche de la chaussée», a indiqué l'agence fédé-

rale de l'aviation américaine (FAA), soulignant que le train d'atterrissage gauche était «enfoncé dans une zone herbeuse».

«Aucune blessure n'a été signalée à la FAA», a ajouté l'autorité, qui a précisé que l'appareil serait remorqué après l'évacuation de toutes les personnes.

La compagnie aérienne a expliqué de son côté que l'avion, qui venait de Denver (Colorado), avait souffert d'une défaillance «sur plu-

sieurs pneus» à son atterrissage à Newark.

Elle a précisé que 166 passagers se trouvaient à bord, ajoutant que personne n'avait nécessité d'être transporté à l'hôpital et que les passagers présentant des blessures légères «ont refusé tout soin médical».

De son côté, l'aéroport a fait savoir peu avant 15 heures (19H00 GMT) que l'activité aéroportuaire avait pu reprendre mais que des retards allaient perdurer.

## ORAGES EN SUISSE: Une touriste se noie dans le lac Léman

Une touriste s'est noyée samedi dans le lac Léman, au large de Genève, quand le bateau de plaisance sur lequel elle naviguait a coulé lors d'un violent orage, qui a également fortement perturbé la régata du Bol d'Or. Un homme se trouvant sur le même bateau que la victime est parvenu à rejoindre à la nage une autre embarcation d'où il a lancé «deux fusées de détresse», a expliqué une porte-parole de la police cantonale genevoise, Joanna Matta.

Trois bateaux de police, pompiers et secours sont arrivés sur les lieux. L'homme a indiqué que la femme était de «passage à Genève» et qu'ils avaient été «pris par surprise» par l'orage, a indiqué la porte-parole.

La nationalité de la victime n'est pas encore connue.

La femme a été retrouvée au fond de l'eau par des plongeurs de la police. Elle a été transportée à l'hôpital de Genève où son décès a été constaté.

Les intempéries, avec un vent soufflant en rafale jusqu'à 40 noeuds, ont aussi touché en fin d'après-midi la 81e édition du Bol d'Or, une importante régata disputée chaque année sur le lac Léman. Ce violent orage a causé des dégâts sur une partie des 465 bateaux qui avaient pris le départ samedi matin de Genève, sans faire de blessés, a indiqué le service de presse de la course.

Un catamaran ultra-rapide, «Real Team», de la catégorie D35, qui, en 2e position, était en course pour la victoire, a dématé. L'équipage n'a pas été blessé et le

## VIETNAM: Un garde-frontière tire sur ses collègues et se donne la mort

Un garde-frontière vietnamien dans la province de Long An, près du Cambodge, a tiré samedi sur ses collègues, causant des blessures à deux d'entre eux ainsi qu'à un passant, avant de se suicider, ont rapporté hier les autorités locales.

L'auteur de la fusillade est un sous-lieutenant chef du personnel du poste de surveillance.

«Après avoir ouvert le feu avec son arme de service, un AK-47, il s'est retranché dans le local du poste-frontière avant de diriger son arme contre lui et de se donner la mort», a raconté la même source.

Toutes les routes menant au lieu du drame ont été barrées et les personnes vivant à proximité ont été évacuées. Selon des médias locaux, le garde-frontière en question «aurait subi un traitement médical contre la dépression». Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'incident.

## MIGRATIONS: Le Guatemala arrête 24 Haïtiens et Guinéens en route vers les Etats- Unis

Vingt Quatre (24) migrants haïtiens et guinéens qui tentaient de se rendre illégalement aux Etats-Unis ont été arrêtés samedi dans une gare routière de la capitale du Guatemala, a annoncé samedi la police de ce pays.

Vingt des personnes interpellées sont originaires d'Haïti et quatre de Guinée, parmi eux se trouvent six femmes et un mineur, a déclaré le porte-parole de la police, Pablo Castillo.

Les 24 migrants ont été arrêtés alors qu'ils descendaient d'un autobus en provenance de Chiquimula, près de la frontière avec le Honduras.

Vendredi, la police guatémaltèque avait déjà arrêté près de la frontière mexicaine 13 migrants originaires du Cameroun et du Burkina Faso.

## CAMEROUN: 6 policiers blessés dans une mutinerie à la prison centrale de la capitale

Six policiers ont été blessés samedi au cours d'une mutinerie à la prison centrale de Yaoundé, la capitale du Cameroun, a indiqué une source proche du pénitencier.

L'incident s'est produit lors d'une visite inopinée des policiers dans la prison, communément appelée "Kondégui". Pour fouiller les détenus, les policiers les ont rassemblés dans la cour, laquelle s'est avérée petite pour accueillir tous les prisonniers.

Cette situation a créé un mouvement de foule parmi les détenus, qui ont commencé à attaquer les policiers et ont fini par blesser six, a précisé la même source.

Les prisons camerounaises comptent plus de 27.000 détenus répartis dans les dix régions du pays, selon les chiffres officiels.

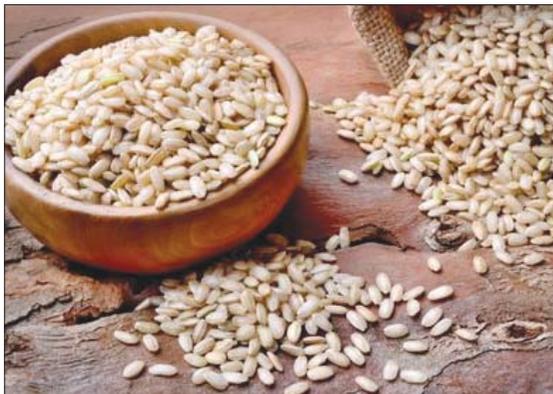
Le gouvernement camerounais a lancé en 2015 une vaste campagne de réhabilitation qui a permis la construction de nouvelles prisons et les recrutements de nouveaux gardiens de prison.

voilier a été remorqué. Deux catamarans M2 ont chaviré, a ajouté le service de presse, et plusieurs autres voiliers ont dématé ou ont eu leurs voiles déchirées. L'orage a traversé l'ouest de la Suisse en fin d'après-midi. Le vent a dépassé localement les 110 km/h, selon MeteoSuisse. Les précipitations ont été soutenues, avec par exemple 23 mm en 10 minutes enregistrés à Cossonay. Les cumuls totaux sont importants, avec autour du bassin lémanique des valeurs de 30 à 50 mm en quelques heures.

La grêle a été aussi au rendez-vous, avec des grêlons ayant des diamètres estimés de 2 à 5 mm, selon MeteoSuisse.

# MANGER DES CÉRÉALES COMPLÈTES POUR VIVRE PLUS LONGTEMPS

Remplacer les céréales raffinées par les céréales complètes à hauteur de 70 grammes par réduirait le risque de mortalité précoce.



Consommer 70 grammes de céréales complètes permettrait de diminuer le risque global de mortalité précoce, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale **Circulation**. Elle reculerait de 22% par rapport aux personnes qui en mangent peu ou pas.

Les chercheurs de la faculté de santé publique de l'université de Harvard, à Boston aux États-Unis ont mené une recherche sur plus de douze études réalisées aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Scandinavie entre 1970 et 2010. Ils ont analysé les données médicales de 786 000 participants.

70 grammes de céréales complètes : un atout pour réduire la mortalité, le risque de cancers et de maladies cardiovasculaires.

Les conclusions de cette étude ont montré que la mortalité recule de 22% pour les consommateurs de céréales complètes par rapport à ceux qui en mangent peu ou pas et que les risques de mortalité liés aux maladies cardiovasculaires et

aux cancers diminuent eux respectivement de 23% et 20% grâce à une alimentation riche de 70 grammes de céréales complètes quotidiennes.

Les céréales complètes contrairement aux céréales raffinées (comme le riz blanc ou le blé blanc) ont gardé leur enveloppe extérieure très riche en fibres et leur germe. Vous pouvez trouver du riz et du blé complet, mais il existe un grand choix d'autres céréales non raffinées.

Ces résultats viennent encore conforter les conseils diététiques actuels qui recommandent de consommer au moins 48 grammes de ces aliments quotidiennement pour améliorer la santé durablement et prévenir une mortalité prématurée», explique Qi Sun, professeur à Harvard et principal auteur de l'étude.

Les auteurs de l'étude recommandent de consommer au moins 16 grammes par jour de céréales complètes et de réduire la consommation de féculents.

## LES BONNES RAISONS DE MANGER DES CÉRÉALES COMPLÈTES

Blé, riz, ... et si vous mettiez des céréales complètes dans vos menus pour changer des sempiternels riz blanc ou pâtes. Elles sont faciles à cuisiner et excellentes pour un bon équilibre alimentaire et pour la santé.

### Qu'est-ce qu'une céréale complète ?

Les céréales complètes contrairement aux céréales raffinées (comme le riz blanc ou le blé blanc) ont gardé leur enveloppe extérieure très riche en fibres et leur germe. Vous pouvez trouver du riz et du blé complet, mais il existe un grand choix d'autres céréales non raffinées.

### Les céréales complètes sont riches en minéraux

Les céréales complètes sont plus riches en nutriments que les céréales raffinées. En effet, c'est le germe et l'enveloppe des grains qui contiennent tous les éléments intéressants : vitamine E (anti-oxydante), B1, B2, B5, B6, B9, (excellentes pour la peau, les muscles et le cerveau), du magnésium (essentiel pour le fonctionnement nerveux et musculaire, anti-stress), sélénium, zinc (défenses immunitaires), du fer (pour combattre la fatigue)...

### Les céréales complètes sont rassasiantes

Bonnes pour la santé, les céréales complètes ont un autre avantage. En effet, ce sont des aliments à indice Glycémique bas qui sont assimilables plus lentement par le corps. Ils sont donc plus rassasiants sur le long terme que

les aliments à IG haut. Consommez des céréales complètes vous permet donc d'éviter les fringales... Donc les grignotages qui font prendre du poids. Par exemple, le riz complet a un IG de 50/100, alors que le riz blanc a une IG de 70/100. (100 étant l'indice le plus élevé, celui du sucre blanc).

### Les céréales complètes sont riches en fibres

Elles sont riches en fibres présentes essentiellement dans l'enveloppe du grain. Elles permettent d'améliorer le transit intestinal. Mais les personnes sensibles des intestins ont intérêt à consommer de petites quantités et de commencer avec des versions semi-complètes.

### Elles existent sous différentes formes et sont faciles à cuisiner

Flocons, pâtes, farines, graines... Les céréales complètes existent sous toutes ces formes et sont faciles à cuisiner. Un super aliment à toujours avoir dans son placard pour varier facilement vos menus !

Vous pouvez donc les consommer au petit-déjeuner en farines, en galettes ou en pétales. Préférez toujours des pains complets artisanaux et pensez à un petit bol de muesli que vous pouvez même fabriquer maison.

Pour vos déjeuners et dîners, vous pouvez diversifier vos menus avec des pâtes, du boullgour (blé), des graines germées et transformer vos recettes classiques avec des céréales complètes.

Pour le goûter, il est facile de prépa-



rer des crêpes, des gâteaux grâce aux farines semi-complètes du type farine T80 et pour les habitudes, la farine intégrale (T150).

### Il existe plein de céréales complètes

Pour manger des céréales complètes, ne vous contentez pas du riz ou du blé,

n'oubliez pas l'avoine, le seigle, le quinoa (à cuisiner froid en salade, ou chaud en accompagnement), le millet, le sarrasin (en farine), l'orge ou le kamut.

Le conseil de Topsyant.com : Prêferez les céréales complètes bio. Elles seront dépourvues de pesticides qui se stockent essentiellement dans l'enveloppe externe du grain.

## L'obésité se transmettrait de mère en fille



Les femmes obèses ont un risque élevé de donner naissance à des filles qui seront obèses à l'âge adulte.

Les mères en surpoids ou obèses ont plus de risques de donner naissance à des filles qui souffriront elles aussi de cette pathologie chronique, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Scientific Reports*.

Les chercheurs de l'université d'Auckland (Australie) et de celle d'Uppsala en Suède ont réalisé une étude avec 26 561 mères suédoises et leurs 26 561 premières filles.

Les scientifiques ont constaté une augmentation de 4 fois des taux d'obésité, qui est passé de 3,4% chez les femmes enceintes entre 1982-1983 à 12,3% chez leurs filles entre 2000-2008.

## L'obésité transmissible de mère en fille

Les résultats de l'étude ont montré que les mères en surpoids étaient presque trois fois plus susceptibles que les femmes de poids normal d'avoir une fille qui deviendrait obèse à l'âge adulte. Les chercheurs ont aussi conclu que les mères obèses étaient cinq fois plus susceptibles de donner naissance à des filles qui deviendront obèses plus tard.

« Les filles de mères obèses ont un risque élevé de le devenir à leur tour à cause de l'alimentation du foyer et ses mauvaises habitudes, et peut-être aussi à cause d'une suralimentation des bébés in utero, ainsi habitués à stocker les graisses par la suite », a expliqué le Dr José Derriak du Liggin Institute. Il rappelle aussi que « le fait d'être obèse augmente chez la femme enceinte le risque de souffrir de pré-éclampsie, de diabète gestationnel, de fausse couche ou de mortalité infantile ».

« Cette étude souligne l'importance d'essayer de casser le cycle de l'obésité en faisant ce que nous pouvons pour prévenir l'obésité en début de vie. Malheureusement, ce n'est pas facile. L'obésité est un grave problème de santé publique qui nécessite des solutions à tous les niveaux de la société. »

# INFECTIONS URINAIRES : LE JUS DE CRANBERRY EFFICACE POUR LES ÉVITER

*Le jus de cranberry serait efficace pour réduire de 40% les infections urinaires. En consommant régulièrement permettrait d'éviter la prise d'antibiotiques.*

Boire 240 ml de jus de cranberry par jour permettrait de réduire les infections urinaires chroniques de presque 40% chez les femmes, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *The American Journal of Clinical Nutrition*. La diminution des infections permet donc de réduire la prise d'antibiotiques associée aux traitements liés à ces maladies.

Les chercheurs de l'Université de Boston, de Biofortis Innovation Services (Etats-Unis) ont mené une étude avec 373 femmes pendant 24 semaines pour établir les effets de la consommation du jus de cranberry sur les troubles urinaires. Au cours de la recherche, les volontaires ont été réparties en ont bu ou une dose quotidienne de 240ml de jus de cranberry ou d'une boisson placebo sans cranberry.

Les résultats de cette étude ont montré que le taux d'infections urinaires a significativement diminué pour celles ayant consommé du jus de cranberry, avec seulement 39 pathologies déclarées pendant l'étude pour 67 diagnostics dans le groupe placebo.

« La clé pour profiter des bienfaits de la cranberry est d'en consommer un verre quotidien-



nement pour aider à éviter l'infection », affirme le Dr. Kalpana Gupta, spécialiste des infections urinaires et professeur de médecine à l'université de médecine de Boston. « La plupart des personnes attendent d'être atteintes par une infection urinaire avant de consommer de la cranberry, mais une fois les symptômes déclarés, elles auront probablement

besoin d'être traitées par antibiotiques ». La diminution des infections permet donc de réduire la prise d'antibiotiques prescrits lors des maladies.

« La première approche utilisée pour traiter et réduire les infections urinaires chroniques est l'utilisation d'antibiotiques. Cette approche présente comme effets secondaires une augmentation

de la résistance aux antibiotiques. L'étude démontre que consommer 240 ml de jus de cranberry par jour réduit le nombre d'infections urinaires chroniques et évite la prise automatique d'antibiotiques », explique le Dr Kalpana Gupta, spécialiste des infections urinaires et professeur de médecine à l'université de médecine de Boston.

## CYSTITE : 3 RECETTES NATURELLES POUR LA SOIGNER

La cystite fait partie des petits bobos estivaux qui peuvent gâcher une journée de vacances. Les conseils de Michel Bontemps pour lutter contre la cystite de l'été avec des remèdes naturels.

### Les cataplasmes de grand-mère

Un cataplasme très utile si vous ne pouvez pas disposer rapidement de médicaments.

Procurez-vous 3 poireaux et faites-les cuire à l'eau. Lorsqu'ils sont tièdes, versez dessus un demi-verre de vinaigre de cidre, tiède lui aussi. Appliquez les poireaux aussi chauds que possible sur la bas-ventre et maintenez-les environ une heure.

Le conseil de Michel Bontemps : il existe aussi un remède de grand-mère surprenant mais à effet immédiat garanti!

Coupez finement des rondelles d'oignons frais et remplissez le fond d'une paire de chaussettes de laine avec ces rondelles. Enfillez les chaussettes et gardez-les toute la nuit. Il est important que toute la plante soit en contact avec l'oignon frais; cette recette est très diurétique et vous vous en rendez compte rapidement!

### La solution acpression

Stimulez le point placé tout en bas du dos; de part et d'autre de la colonne vertébrale, à la hauteur de l'articulation entre le crâne et



l'os iliaque. Idem avec le point qui se trouve tout en bas du ventre et qui millicé et juste au-dessus du rebord du pubis. Massez en pressions circulaires douces, 2 minutes, 2 ou 3 fois par jour. Le conseil de Michel Bontemps: agissez sur ces points dès le tout début de l'affection, c'est ainsi qu'ils seront les plus efficaces.

### Le bain aux huiles essentielles

Dans un bol, mélangez un jaune d'oeuf ou 2 à 3 cuillères à soupe de lait en poudre à un peu d'eau chaude.

Ajoutez 8 gouttes d'huile essentielle de bois de santal. Versez le tout sous le robinet, pendant que vous remplissez la baignoire à moitié. Prenez ensuite un bain d'une quinzaine de minutes. Le bois de santal a entre autres propriétés, celle d'être calmant et désinfectant. En sortant, allongez-vous et reposez-vous bien au chaud, avec une bonne couverture, pendant au moins 30 mn. Le conseil de Michel Bontemps : vous pouvez remplacer l'huile essentielle de bois de santal par 5 gouttes d'huile essentielle de ciste, calmante et antiseptique, elle aussi.

## SAHARA OCCIDENTAL: Le NMLWS réaffirme sa solidarité avec le peuple sahraoui

Les participants à une conférence organisée récemment à Abuja (Nigéria), par le Mouvement nigérian pour la libération du Sahara Occidental (NMLWS) ont affirmé leur "solidarité de principe" avec la lutte du peuple sahraoui, dénonçant les pratiques du colonisateur marocain et l'irresponsabilité de l'Espagne dans la décolonisation de son ancienne colonie.

La conférence, organisée jeudi dernier, a mis en avant "la solidarité de principe avec la lutte du peuple sahraoui et son refus catégorique des pratiques coloniales de l'occupation marocaine dans le Sahara Occidental, tout en dénonçant le rôle «décevant» de l'Espagne qui n'assume toujours pas sa responsabilité dans le processus de décolonisation de son ancienne colonie", précise l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité pour les peuples d'Afrique et du monde d'agir afin de mettre terme à cette injustice dont pâtit le peuple sahraoui, aux violations graves des droits de l'homme commis par l'occupant marocain et au pillage des ressources naturelles sahraouies "avec la complicité honteuse de parties connus de l'Union européenne (UE)".

Les participants à la conférence dont les travaux ont été présidés par l'ancien ministre nigérian des Affaires étrangères, Ibrahim Gambari, ont plaidé pour l'intervention de l'Union Africaine en générale, et du Nigéria en particulier "afin d'amener le Maroc à respecter et à appliquer l'Acte constitutif de l'UA et d'exercer toutes les pressions nécessaires sur ce pays pour qu'il se retire des territoires occupés du Sahara Occidental".

Prononçant une allocution à cette occasion, le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a exprimé, au nom du peuple et du Gouvernement sahraoui, ses vifs remerciements et sa reconnaissance au peuple et au Gouvernement nigériens, ainsi que sa "fierté" vis à vis de la grande solidarité du peuple nigérian avec la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance. Mettant en avant le travail du NMLWS, M. Ghali a salué la diversité des affiliés à ce mouvement à l'image des organisations syndicales, estudiantines et féminines et des différentes composantes de la société civile, se félicitant de l'esprit de communication et de continuité à travers l'engagement des jeunes et des étudiants dans les rangs du mouvement de solidarité, le plus important en Afrique. M. Ghali avait achevé, jeudi, sa visite de trois jours au Nigéria, durant laquelle il a participé à la célébration du jour de la Démocratie et a rencontré son homologue nigérian Muhammadu Buhari qui a réaffirmé "la position inaliénable du Nigéria et les relations historiques liant les deux pays", tout en réitérant "son soutien à la mise en œuvre des résolutions de l'Organisation des Nations unies (ONU) et de l'UA pour que la RASD puisse jouir de la paix".

## NIGERIA: L'UE demande des réformes électorales au Nigeria

La mission des observateurs de l'Union européenne (UE) a demandé samedi au Nigeria d'envisager de procéder à des réformes électorales urgentes après avoir constaté des «manques systémiques» au cours des récentes élections.

La mission a séjourné à Abuja entre janvier et avril à l'occasion des élections pour choisir le président, les députés et les gouverneurs du pays. Le président sortant Muhammadu Buhari a remporté 56% des suffrages, lui permettant d'exercer un deuxième mandat. Il avait été élu une première fois en 2015. La victoire du président sortant est contestée par le principal candidat d'opposition, Atiku Abubakar, qui a fait état d'irrégularités lors du scrutin.

Dans son rapport définitif, la mission des observateurs de l'UE écrit que «les manques systémiques observés pendant les élections (...) démontrent le besoin de réforme électorale fondamentale». «Il est nécessaire de le faire en urgence pour laisser du temps au débat, des changements législatifs et une application bien en avance pour les prochaines élections», a écrit la cheffe des observateurs, Maria Arena, dans le rapport. Selon les observateurs européens, les élections ont été marquées par des problèmes opérationnels graves, des problèmes de transparence, des problèmes de sécurité électorale et une faible participation.

## LIBYE: Poursuite des bombardements sur Tripoli malgré les appels au cessez-le-feu

Les bombardements aériens menés par les troupes du maréchal Khalifa Haftar, se sont poursuivis samedi dans l'est de la capitale libyenne, Tripoli, malgré les appels incessants de la communauté internationale à un cessez-le-feu, réaffirmant qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire à la crise actuelle en Libye.

Selon les médias, ces bombardements menés par les troupes du maréchal Khalifa Haftar, qui a lancé depuis le 4 avril une offensive pour tenter de s'emparer de la capitale libyenne où siège le gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al Sarraj reconnu par la communauté internationale, ont visé "le plus grand dépôt de munitions" appartenant au gouvernement reconnu par l'ONU.

Le porte-parole du ministère de la Santé, Fawzi Ouanis, a indiqué que neuf personnes sont mortes, "dont deux femmes et un enfant", soulignant que les victimes "sont toutes des civils".

Ces frappes aériennes sont intervenues au lendemain d'une discussion téléphonique entre le ministre tunisien des Affaires étrangères Khémaies Jhinaoui et le président du Haut Conseil d'Etat libyen Khaled al Mechri qui a donné un aperçu des récents développements en Libye.

"Il n'y a pas de solution militaire en Libye", a affirmé M. Jhinaoui, appelant les principaux protagonistes libyens à "l'arrêt des combats et à la relance du processus politique pour parvenir à une solution consensuelle globale sous l'égide des Nations Unies.

Le but étant de "rétablir la sécurité et la stabilité en Libye et d'éviter à son peuple davantage de souffrances". Le ministre a "rappelé les efforts de la Tunisie dans le cadre de l'initiative tripartite (Tunisie, Algérie, Egypte), en consécration de la Déclaration de Tunis pour un règlement politique et global en Libye. Il a évoqué les résultats de la 12<sup>ème</sup> réunion consultative tenue le 7 juin 2019 à Tunis. L'Algérie, la Tunisie et l'Egypte ont réitéré leur appel au dialogue pour une solution politique, durable, négociée



dans le cadre des Nations unies en Libye, où le processus politique est dans l'impasse depuis le début de l'offensive début avril de Khalifa Haftar sur Tripoli.

### Pas de solution militaire à la crise actuelle

Depuis la chute de l'ancien régime de Muammar el Gueddafi en 2011, la Libye peine à assurer une transition démocratique, alors que le pays est plongé dans un climat d'insécurité et de chaos.

Au regard de la situation actuelle, la haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, a réaffirmé dernièrement qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire à la crise actuelle en Libye. Lors d'un entretien téléphonique avec le chef du gouvernement d'union nationale de Libye, Fayez Al Sarraj, Mme Mogherini a souligné l'importance de poursuivre "la voie politique sous les auspices de l'ONU" d'autant plus qu'"il ne pouvait y avoir de solution militaire à la crise" libyenne, indique un com-

munié de son porte-parole. Les deux parties ont convenu de rester en contact étroit dans les prochains jours et de poursuivre le dialogue entamé dans le cadre des efforts en cours en vue de trouver une issue à la crise en Libye, où le processus politique est toujours dans l'impasse depuis le début de l'offensive début avril de Haftar sur Tripoli.

L'UE avait déjà appelé à plusieurs reprises à un cessez-le-feu à Tripoli, exprimant ses inquiétudes quant à l'impact des actions militaires sur les civils, tout en exhortant toutes les parties impliquées à retourner à la table des négociations sous l'égide de l'ONU.

Malgré les appels incessants de la communauté internationale pour un cessez-le-feu, les combats se poursuivent entre les forces du gouvernement d'union nationale et les troupes de Khalifa Haftar, qui n'ont pas réussi en raison d'une forte résistance des forces du GNA à entrer dans la capitale Tripoli.

D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les combats ont fait jusqu'ici 653 morts et 3.547 blessés.

## ATTENTATS EN SOMALIE: Des journalistes «menacés» par les forces de l'ordre

Des journalistes somaliens qui voulaient se rendre sur les lieux d'un attentat meurtrier samedi à Mogadiscio ont été «menacés» par les forces de sécurité sur place, a dénoncé le syndicat somalien des journalistes (SJS) dans un communiqué.

Le SJS rapporte deux incidents successifs qui se sont déroulés tandis que des journalistes tentaient de couvrir un attentat à la voiture piégée à proximité du parlement, qui a fait huit morts.

Un premier groupe de correspondants, photographes et vidéastes travaillant pour la chaîne de télévision satellitaire Al-Jazeera, l'agence de presse Reuters, l'agence turque Anadolu et l'AFP, ont été stoppés à un barrage de police. «Quand les



journalistes ont tenté d'expliquer leur mission, un policier a tiré deux balles en l'air et a ensuite pointé son arme sur la tête de Jama Nur (Ahmed - journaliste pour Al-Jazeera), selon Jama Nur et deux autres collègues», relate le SJS.

«La police nous a indiqué qu'ils avaient des ordres d'empêcher l'ac-

cess des journalistes à la scène et de tirer sur les journalistes qui filment ou prennent des photos lorsqu'il y a des attaques», a déclaré Jama Nur Ahmed au SJS.

Quelques minutes plus tard, un autre groupe de journalistes, incluant des collaborateurs de l'agence européenne de presse EPA et

de Reuters ont également été menacés et interdits d'accès au site.

«Les policiers ont pointé leur arme dans notre direction tandis que des approches du carrefour Sayidka (où s'est produite l'explosion).

Nous sommes repartis sans avoir pu travailler», a rapporté Saïd Yusuf Warsame, de l'agence EPA, au syndicat.

Le SJS appelle dans son communiqué le ministère de l'Information, la police et le bureau du Premier ministre à faire la lumière sur ces violences et prendre les mesures adéquates contre leurs auteurs. «C'est un symptôme d'une situation qui empire pour les journalistes en Somalie, où l'impunité prévaut», a dénoncé le SJS.

## PALESTINE: Les factions palestiniennes boycottent «l'atelier de Manama» initié par Washington

Les factions palestiniennes boycotteront «l'atelier de Manama» initié par Washington sur l'aspect économique du futur plan de paix américain pour le Moyen Orient, assimilant celui-ci à «une contrepartie financière en échange de l'acceptation de l'occupation israélienne».

Des responsables palestiniens ont confirmé le consensus au sein des factions palestiniennes sur le rejet de ce qui est appelé «l'accord du siècle (Deal of the Century)» et le boycott de l'«atelier de Manama» initiés par les Etats-Unis sur la Palestine, insistant sur l'unification des rangs pour faire face aux tentatives américaines et de l'occupation israélienne de «liquider la cause palestinienne».

«Nous en sommes au stade le plus grave auquel le pays arabe soit confronté depuis des décennies, à savoir ce que l'on appelle l'accord du siècle», a déclaré un membre du Comité exécutif de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), membre du Comité central du Fatah et superviseur de la scène libanaise, Liban, Azzam al-Ahmad, à des journalistes, au terme de réunions séparées de délégations de l'OLP et de l'Alliance nationale palestinienne, avec le président du Parlement libanais, Nabih Berri.

Al-Ahmad a ajouté que l'administration américaine s'était alliée à l'extrême droite israélienne en vue de réaliser le rêve sioniste d'établir le «Grand Israël», soulignant que «la direction palestinienne ne cessera pas d'affronter l'administration américaine sur toutes les arènes internationales et avec la droite israélienne».

Il a en outre salué la position du Liban de ne pas participer à l'atelier de Manama.

«Ce n'est pas un problème économique, c'est l'aspect le plus dangereux d'un accord d'un siècle», a-t-il déclaré.

«Ils veulent extorquer les Arabes avec des milliards de dollars pour liquider la cause palestinienne en réglant le problème des réfugiés».

Ils pensent pouvoir soudoyer la Palestine, le Liban et la Jordanie pour régler les Palestiniens et régler le problème des réfugiés, mais ce ne sera pas le cas», a-t-il ajouté.

Le responsable palestinien a encore indiqué qu'aujourd'hui marquait l'anniversaire des 13 ans de la division palestinienne, notant que lors de la réunion avec M. Berri, «il a été discuté de la fin de la division dans l'arène palestinienne», soulignant la nécessité de «faire dérailler l'accord du siècle de ses racines».

Pour sa part, le vice-président du mouvement Hamas, Saleh al-Arouri, a indiqué que «la délégation a dis-



cuté avec M. Berri de la question de l'accord du siècle, conçue par l'administration américaine pour liquider la question palestinienne à l'échelle des intérêts israéliens».

Al-Aarouri a souligné qu'il existe une position palestinienne unifiée permettant à toutes ces factions de rejeter l'accord et le projet américain de liquider la cause palestinienne», notant d'autre part «le refus de toutes les forces palestiniennes d'installer les Palestiniens au Liban et partout ailleurs comme un titre d'abandon de notre droit historique et national de retourner dans notre patrie en Palestine».

Le «Deal of the Century» est un plan de paix préparé par l'administration du président américain Donald Trump.

Il est censé inclure des mesures contraignant les Palestiniens à faire des concessions majeures à Israël pour l'établissement d'un Etat palestinien avec El Qods-Est pour capitale et le droit de retour des réfugiés.

### «Grève globale» lors de la conférence de Manama

La conférence «Atelier sur la prospérité pour la paix», se tiendra dans la capitale bahreïnite, Manama les 25 et 26 juin, à la demande des Etats-Unis. Les Palestiniens se mobilisent pour rejeter cette Conférence économique. Les Palestiniens ont lancé leurs diverses activités et contacts pour rejeter la conférence avec tous ses apports et résultats. Le gouvernement et les dirigeants palestiniens seront invités à déclarer une «grève globale» lors de la conférence et ils activeront

«Twitter» pour marquer la campagne dans 10 langues internationales.

La direction palestinienne, les factions nationales, les personnalités politiques et économiques et les institutions de la société civile sont tous convoqués pour boycotter la conférence. Les Palestiniens rejettent donc la conférence dans le cadre du «Deal of the Century» promu par Jared Kouchner, le genre du président américain Donald Trump, comme un geste de paix entre Palestiniens et Israéliens, affirmant que les solutions économiques ne viendront pas aux dépens d'une solution politique et des droits qui exigent la fin de l'occupation et la souveraineté du peuple.

Wael Abu Yusuf, membre du Comité exécutif de l'OLP, a déclaré qu'ils avaient réussi à «internationaliser» le rejet palestinien de la conférence et à publier ainsi des déclarations arabes et internationales le dénonçant.

Selon lui, Al-Jazeera Net a déclaré que ses choix - outre le mouvement de masse - consistaient à rejeter tout «l'atelier» et donc l'accord du siècle, et à affirmer le consensus palestinien sur les droits de retour, les réfugiés et l'autodétermination.

La campagne suivra la mise en œuvre des décisions des Conseils nationaux et centraux de l'OLP visant à éliminer les accords signés avec l'occupation, de la sécurité, économiques et politiques, y compris le «retrait de la reconnaissance» d'Israël, et à souligner l'activation du mouvement de boycott international (BDS) avec l'occupation.

## FRANCE: Le mouvement des «gilets jaunes» s'essouffle mais n'abdique pas

Le mouvement des «gilets jaunes» a montré ce samedi qu'il s'essouffait, sept mois après avoir déclenché la contestation contre la politique fiscale du gouvernement, mais ne semble guère abdiquer.

En matière de mobilisation, les samedis «jaunes» se répètent mais ne se ressemblent pas, notamment depuis déjà quelques mois où on relève de plus en plus un net recul et une lassitude pour un mouvement sans leadership ayant montré une multitude de fractures en son sein.

Selon le ministère de l'Intérieur, il y avait ce samedi 7000 manifestants dans les villes de France, alors que sept mois avant il y en avait près de 300.000. Mais, estiment les observateurs, le malaise social en France est «toujours présent», malgré les mesures gouvernementales pour «dégoullier» cette crise. Les mêmes observateurs reconnaissent cependant que le mérite de ce mouvement «c'est d'avoir pesé» sur la politique du gouvernement d'Emmanuel Macron en l'obligeant à «revoir ses notes» et «recentrer sa politique» pour être à l'écoute des Français à travers le «grand débat national» qu'il a organisé de janvier à mars.

Pour tenter d'estomper cette crise, l'exécutif a dégagé une enveloppe financière considérable pour le social et, en même temps, a musclé son arsenal juridique pour lutter contre les manifestants radicaux et les sursitaires.

Des médias indiquent que, depuis le début du mouvement, près de 2.000 «gilets jaunes» ont été condamnés par la justice et 40 % d'entre eux ont été éclopés de peines de prison ferme.

A la faveur de la loi anticasseurs et des interdictions de manifester dans les quartiers stratégiques de Paris, les services de sécurité ont réussi à contenir les «gilets jaunes», ce qui a découragé nombre d'entre eux de désertier la capitale.

Ce samedi, ils étaient moins de mille personnes, alors qu'ils dépassaient largement les 10.000 au début du mouvement.

Même constatation dans les autres grandes villes, ce qui a poussé les tenants du mouvement à repenser leur mobilisation en optant, par exemple, pour des opérations «escargot», sur les rocade et les routes à grande circulation, en roulant en cortège à une vitesse réduite (30 à 50 km/h) pour faire ralentir la circulation.

Pour ces manifestants, l'objectif est de montrer qu'ils sont toujours là et de tenter de remobiliser les gens autour de leurs revendications qui, selon eux, «sont restées inchangées».

Plusieurs manifestants ont déserté les centres-villes pour réoccuper les ronds-points afin de sensibiliser les Français sur leurs revendications par des «pancartes à messages». Des revendications qui sont nées, rappelle-t-on, du ras-le-bol fiscal et de la dégradation du pouvoir d'achat. Dans un récent sondage sur la politique menée par le gouvernement, plus de 70 % des Français pensent qu'elle est «inefficace» pour résoudre leurs problèmes sociaux, ce qui laisse indiquer que le malaise social reste vivace et semble être loin de disparaître, en tout cas durant le quinquennat du président Macron.

Toutefois, même si le mouvement des «gilets jaunes» n'abdique pas pour le moment, nombre d'analystes politiques pensent qu'il est obligé de se réinventer ou il risque de disparaître.

## ATTAQUES «SUSPECTES» EN MER D'OMAN: Téhéran pointe vers Washington

Le président du Parlement iranien a insinué hier que les Etats-Unis étaient derrière les attaques «suspectes» ayant visé jeudi deux navires en mer d'Oman dans la région du Golfe, selon l'agence de presse iranienne Irna.

«Il semble que les actions suspectes sur des tankers en mer d'Oman complètent les sanctions économiques américaines contre l'Iran car les Etats-Unis n'ont atteint aucun résultat avec ces sanctions», a déclaré Ali Larjani dans un discours au Madjles (Parlement) tel que rapporté par Irna et l'agence de presse Isna.

Selon ces deux médias, M. Larjani a soutenu cette insinuation en affirmant que durant «la Seconde Guerre mondiale», les Etats-Unis «visaient leurs propres bateaux près du territoire japonais afin de pouvoir justifier leur hostilité» envers Tokyo. Un méthanier japonais, le Kokuka Courageous, et un tanker propriété de la

compagnie Frontline cotée à la Bourse d'Oslo, le Front Altair, transportant du naphtha, ont été stoppés jeudi en mer d'Oman par des explosions d'origine inconnue alors qu'ils faisaient route vers l'Extrême-Orient. Dès jeudi, Washington a accusé Téhéran d'être responsable de ces attaques, qui ont eu lieu alors que le Premier ministre japonais Shinzo Abe se trouvait à Téhéran pour des discussions destinées selon lui à faire baisser les tensions entre la République islamique d'Iran et les Etats-Unis. Téhéran dément toute implication dans ces attaques.

Jeudi, le ministre des Affaires étrangères iranien, Mohammad Javad Zarif, avait jugé hautement suspecte la coïncidence entre l'attaque des tankers et la visite de M. Abe à Téhéran, la première d'un chef de gouvernement japonais en Iran depuis 1978. Le lendemain, M.



Zarif avait déclaré que la rapidité avec laquelle Washington avait accusé l'Iran d'être derrière les attaques en mer d'Oman dénotait une volonté manifeste de «sabotage diplomatique».

## CINÉMA

# «Les enfumades du Dahra, le crime de la civilisation» projeté à la Cinémathèque d'Oran

Le documentaire «Les enfumades du Dahra, le crime de la civilisation» du réalisateur Abderrahmane Mostefa a été projeté dans une ambiance de recueillement samedi après-midi à la cinémathèque d'Oran.



Les enfumades du Dahra, un témoignage poignant d'historiens et auteurs intervenants qui ont exhumé, dans ce documentaire de 74 minutes, un chapitre douloureux de l'histoire coloniale pour dénoncer l'armée d'invasion française qui a commis un génocide contre les populations algériennes.

«Ce sont des pratiques assumées par le pouvoir colonial français qui a mené une guerre d'extermination, une guerre totale contre le peuple algérien», a souligné l'historien Amar Belkhodja, présent dans la

salle. Il a dénoncé ce crime barbare perpétré un certain 19 juin 1845 par le général Pelissier, de triste renommée, sur ordre du général Bugeaud. «C'est un massacre que la conscience humanitaire doit éprouver, que l'histoire doit sans cesse dénoncer, mais aussi un drame que les Algériens ne doivent pas oublier, car nous avons une dette morale vis à vis de ceux qui sont tombés au champ d'honneur», a-t-il ajouté, rappelant que la date du 19 juin 1845 a été décrétée par le parti du peuple algérien (PPA) journée de

«Deuil national». Le 19 juin 1845, le général Pelissier, sur ordre du général Bugeaud, avait exterminé la tribu des Ouled Ryah, où femmes, enfants et vieillards s'étaient réfugiés à l'intérieur des grottes de Nekmaria, à l'Est de Mostaganem, dans l'espoir d'échapper aux exactions du colonisateur. Précurseur des chambres à gaz, le sinistre général Pelissier obstruera toutes les issues de Ghar Frachih en entretenant des heures durant un immense brasier. Plus de 1.000 personnes, avec leur bétail, vivront leur nuit

fatale, avant de périr, asphyxiés à l'intérieur des grottes transformées en d'immenses fours crématoires. La région du Dahra, qui s'étend de Mostaganem jusqu'aux monts du Zagar, a connu d'autres crimes odieux, d'autres massacres en série, d'autres génocides perpétrés par l'armée coloniale française. Ce documentaire, une production du ministère de la Culture, réalisé en version arabe et française, a été achevé en 2016. Il a été projeté, selon son réalisateur, à Mascara et Chlef.

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Ilizi  
Commune d'ILLIZI  
Code fiscal 098 433 015 0033 41

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES ... 20...../2019

Le président d'assemblée populaire d'Ilizi lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale dans le cadre de l'opération :

Réalisation et suivi du réseau d'assainissement du regroupement rural (1 ; 2 ; 3 ; 4)AIN EL KORSSE I – ET Ceci pour réaliser le projet suivant /

Réalisation du réseau d'assainissement du regroupement rural (1 ; 2 ; 3 ; 4)AIN EL KORSSE  
Les entreprises intéressées ayant une qualification dans le domaine hydraulique classification III Et/ou plus activité principale OU secondaire peuvent s'approcher au service technique de l'APC D'ILLIZI contre un paiement de 3.000.00.DA.

Les offres comportent une offre technique, offre financière, et un dossier de candidature accompagnée des pièces nécessaires. Les soumissionnaires doivent adresser et/ou déposer leurs offres auprès de l'APC D'ILLIZI (service technique) Dans un enveloppe cachetée et anonyme contient trois (03) enveloppes séparées et cachetées (dossier de candidature, offre technique, offre financière) l'enveloppe extérieur strictement anonyme devra porter autre l'adresse ci-dessus les seules mentions suivantes:

ne pas ouvrir/A Monsieur le Président de l'APC d'Ilizi

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE  
PROJET Réalisation du réseau d'assainissement du regroupement rural (1 ; 2 ; 3 ; 4)AIN EL KORSSE  
et ceci dans un délai de 21 jours à partir de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis, dans les journaux nationaux et du bonjour

La soumission doit comprendre les pièces suivantes :

- Documents requise : 1 / dossier candidature
- déclaration de candidature remplie, signée et cachetée.
- déclaration de probité remplie, signée et cachetée.
- les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires, ou le cas échéant des sous-traitants.
- Certificat de qualification et de classification catégorique trois (03) ou plus en hydraulique (activité principale ou secondaire) en cours de validité
- Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
- Bilan annuels des trois (03) derniers années (
- Une liste détaillée des moyens humains justifiés par l'attestation d'affiliation à la CNAS, Diplôme pour chaque élément
- Une liste détaillée du matériels accompagnés des pièces justificatives (carte grise, PV huissier de justice) dont le duré ne dépasse pas un an pour le matériel non roulier.
- Références professionnelles: certificats de bonne exécution des travaux signés par le maître d'ouvrage accompagnés des pièces justificatives pris en considération que les projet dont l'année de réalisation est inférieure ou égale à 5 ans
- extrait de rôle apuré ou avec planning de paiement
- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBAPH en cours de validité
- casier judiciaire du gérant en cours de validité
- registre de commerce de l'entreprise
- matricule fiscale
- 2 / offre technique: déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée.
- le cahier des charges rempli, cacheté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrites "lu et accepté"
- planning de réalisation cacheté et signé.
- 3 / offre financière: la lettre de soumission remplie, cacheté et signé.
- le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, cacheté et signé, le détail quantitatif et estimatif rempli, cacheté et signé.
- NB : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90+ 21 jours) durée de préparation des offres)
- Toutes les offres doivent être déposées le dernier jour (le 21<sup>ème</sup> jour) à compter du 1<sup>er</sup> jour de la publication du présent avis sur le homop ou les quotidiens nationaux ; et la dernière heure de dépôt est à 12h00, et l'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu en séance publique au siège de la APC d'Ilizi à 14h30mn au même jour de la date du dépôt des offres, en cas ou cette date coïncide un jour férié le dépôt et l'ouverture sera reporter au premier jour ouvrable qui suit cette date à la même heure, par conséquent les soumissionnaires sont invités à y assister.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT  
DU LOGEMENT  
A. A. D. L

N° Identification Fiscale: 000016001405697  
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais - ALGER

### AGENCE REGIONALE D'ORAN PROGRAMME DES 120 000 LOGEMENTS LOCATION VENTE-2018 REALISATION DES TRAVAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE  
N° 14/LV/19/DR ORAN/AADL du 08/04/2019

LA REALISATION DE 150 LOGEMENTS « LOCATION-VENTE » EN BATIMENTS (R+S) AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES, au POS N°05, COMMUNE DE SOUGUEUR, WILAYA DE TIARET.

#### Avis D'Attribution Provisoire De Marché

Conformément aux dispositions des articles 63, 82 et 160 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL), Direction régionale Oran, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 14/LV/19/DR ORAN/AADL du 08/04/2019 relatif à la réalisation de 150 logements « LOCATION-VENTE » en bâtiments (R+S) avec locaux à usage commercial et professionnel et conciergeries, au POS N°05, COMMUNE DE SOUGUEUR, WILAYA DE TIARET.

Que ce dernier a donné lieu au résultat suivant :

| Désignation  | Attribution provisoire du marché                | Montant de l'offre Financière en DT/TC | Note Technique /100 points | Critère de choix   | Délai (mois) |
|--|---|--|----------------------------|--|--------------|
| Réalisation de 150 logements « LOCATION-VENTE » en bâtiments (R+S) avec locaux à usage commercial et professionnel et conciergeries au POS N°05, COMMUNE DE SOUGUEUR, WILAYA DE TIARET | SARL LE GRAND DEF<br><br>NIF : 000714042293644. | 496 729 766.41                         | 62.50                      | Seul soumissionnaire pré-qualifié techniquement et l'offre financière est avantagée. | 20           |

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se présenter au niveau de la direction Régionale AADL - ORAN site de la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face ISTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Les soumissionnaires qui consentent le choix après peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'urbanisme et de la ville Tour B 10 4me Etage - El Hamma - Mohamed Belouadad - Alger dans les dix (10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Si les dates limites sus-indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.

## CHAMBRE D'ARTISANAT ET DES MÉTIERS DE BOUMERDÈS : Création de plus de 10.500 emplois

Des praticiens de santé cubains exerçant dans plusieurs hôpitaux algériens ont réjoui, jeudi soir, le public de la Salle Ibn Zeydoun (Alger), en exécutant avec brio des tableaux chorégraphiques variés et des chants folkloriques.

BOUMERDES, 15 juin 2019 (APS) - Plus de 10.500 emplois (entre permanents et provisoires) ont été créés dans le secteur de l'artisanat à Boumerdes, dans le cadre des dispositifs de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya, a-t-on appris auprès d'une source relevant de cette structure. Ces emplois ont été créés à l'initiative de plus de 4.500 artisans (dont plus de 1000 artisanes) immatriculés auprès de la CAM de Boumerdes, selon les informations fournies au wali Yahia Yahiatene, à l'ouverture de la foire nationale de l'artisanat, au niveau du front de mer de la ville de Boumerdes, à l'occasion de l'ouverture de la saison estivale 2019. Toujours selon les mêmes données fournies, sur place, ce nombre d'emplois créés entre 1998 à ce jour, a été recensé suite à l'action d'assainissement des listes de la CAM, dont les prévisions tablaient, au début, sur plus de 15.500 emplois créés par plus de 6.700 artisans, avant que ce chiffre ne soit revu à la baisse.

Sur ce total d'emplois créés, plus de 5.400 sont le fait de plus de 2.850 artisans activant dans le

domaine de l'artisanat de services, contre 2.930 postes d'emplois créés par près de 800 artisans dans l'artisanat d'art et près de 2.230 emplois créés par 900 artisans dans l'artisanat de production. Une majorité des artisans immatriculés à la CAM de Boumerdes activent dans des unités familiales implantées au niveau de certaines régions spécifiques de la wilaya, à l'instar de Beni Amrane, Souk El Hed, Thenia, Dellys et Afir, est-il, par ailleurs, signalé.

Selon son représentant, la CAM de Boumerdes «œuvre, à moyen terme, en vue d'un relèvement du nombre des artisans immatriculés, grâce notamment aux multiples incitations et facilitations, assurées par l'Etat, en matière d'obtention de la carte d'artisan, parallèlement à l'intensification de la formation et des actions de sensibilisation, à ce sujet».

Il a signalé la signature, à ce titre, de trois conventions de partenariat. La première avec l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), en vue de soutenir le secteur, notamment par l'encouragement des métiers en voie



de disparition et l'accompagnement des localités rurales dans le développement de leur artisanat.

Quant à la 2ème convention, elle a été signée avec l'annexe locale de l'Office national d'Alphabétisation et d'Enseignement pour adultes, en vue d'assurer une formation et mise à niveau aux artisans désirant monter leurs propres entreprises notamment, au moment où la 3ème convention a été signée avec la Compagnie inter-

nationale d'assurance et de réassurance (CIAR). Un accord qui assure une réduction de 60% pour les artisans dans le cas d'une assurance sur leurs biens mobiliers et immobiliers. Une cinquantaine d'artisans locaux, mais également du dehors de la wilaya, prennent part à cette foire nationale faisant la part belle aux bijoux traditionnels, les habits traditionnels, les objets d'art, et les gâteaux traditionnels.

## ORAN

### «El faqir», premier spectacle de rue pour enfants

Un nouveau spectacle de rue, le premier à être destiné uniquement aux enfants, intitulé «El faqir» (le pauvre), est en montage à Oran, a-t-on appris samedi du directeur du Théâtre régional «Abdelkader Alloula» (TRO). «Il s'agit de la première production du TRO dédiée aux enfants dans le but de les imprégner de la tradition populaire de la 'halqa' si chère au regretted dramaturge Alloula», a précisé à l'APS Mourad Senouci. L'idée, a-t-il expliqué, est partie de l'affluence du jeune public observée aux différentes représentations de la pièce «El harraz» qui constitue le premier spectacle de rue produit l'année dernière par le TRO. Mourad Senouci est l'auteur du texte du nouveau spectacle «El faqir» qu'il a décidé d'offrir aux petits en cette période marquée par la célébration des



journées africaine et mondiale de l'enfant. La mise en scène est assurée quant à elle par Leila Touchi, la réalisatrice de la pièce «El harraz» qui a été jouée avec succès dans différents quartiers populaires d'Oran et d'autres villes du pays. Outre «El faqir» dont la générale est prévue le 8 juillet prochain, le TRO est également investi dans la coproduction, avec la coopérative théâtrale «Mass-Art», d'un autre spectacle de rue intitulé «Ennadji» (le survivant) écrit et mis en scène par Adila Bendimered. «Ennadji» sera joué le 22 juin prochain, a fait savoir le directeur du TRO, signalant que la grande place publique «1er Novembre» et le quartier populaire de «Sidi El-Houari» accueilleront les premières représentations des nouvelles créations.

## TIARET :

### Programme artistique varié pour égayer les nuits d'été

La maison de la culture Ali Mâachi de Tiaret a élaboré un riche programme d'activités artistiques «Spécial Eté» dans le cadre de la manifestation «nuits d'été 2019» avec la participation de 60 troupes et artistes locaux de différents genres. Le responsable des activités culturelles de cet établissement, Hicham Daoudi, a indiqué à l'APS que ce programme sera lancé le 29 juin en cours et se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août prochain. Le coup d'envoi sera donné avec l'inauguration d'un salon local d'arts plastiques, initié par

l'association locale «Lamasat El fen wal ibdaa» et l'organisation d'une soirée musicale qu'animeront des artistes lauréats de l'école «Alhan Oua Chabab» et d'un spectacle folklorique.

Ces soirées artistiques seront animées par 30 troupes musicales tous genres confondus et par 10 troupes théâtrales. Il est prévu également des récitals poétiques et la projection de quatre documentaires réalisés par des cinéastes locaux.

Ces activités culturelles seront abritées par les villes de Tiaret,



Sougueur, Ksar Chellala, Frenda, Mahdia, Oued Lily, Aïn Kermis,

Aïn Bouchekif, Melakou et Rahouia, a-t-on indiqué.

## FESTIVAL

### Deux films algériens primés au Festival d'Oujda

Le long métrage de fiction «Reconnaissance» de Salim Hamdi et le court métrage «Point zéro» de Nassim Boumaiza, ont été distingués au 8e Festival maghrébin du film d'Oujda qui a pris fin dans cette ville marocaine samedi, rapporte la presse locale. En compétition dans la catégorie long métrage aux côtés de «La voix des anges» de Kamel Laïche, «Recon-

naissance» a remporté le «Prix de la meilleure interprétation féminine» pour le rôle de Malika Belbey dans cette fiction qui participe à son premier festival.

Le jury de la catégorie «long métrage», présidé par le critique de cinéma algérien Ahmed Bedjaoui, a récompensé également le film «Cri de l'âme» du Marocain Abdelilah Jouahri, doublement

distingué du Prix de la meilleure interprétation masculine et du jury.

Dans la catégorie «court métrage» qui a mis en compétition 12 films, le jury a distingué le film algérien «Point zéro» de Nassim Boumaiza qui s'est adjugé le «Prix du meilleur scénario», alors que le prix de la meilleure interprétation masculine a été attribué au

Marocain Hachem Besstaoui pour son rôle dans «Angoisse» de Ali Benjelloun. «Point zéro» concourait avec «Synapse» de Noureddine Zerrouki et «Ainsi soit-il» de Youcef Mahsasse, qui ont représenté l'Algérie dans la compétition du court métrage de cette édition, ouverte le 11 juin dernier. Six longs-métrages et douze courts-métrages étaient en compétition de l'édition

## SALON DE LA PHOTOGRAPHIE (TIZI-OUZOU) :

### Remise des prix de la meilleure photo

Trois photographes participants au concours de la meilleure photo ont été primés samedi à Tizi Ouzou lors de la cérémonie de clôture de la 1ère édition du salon de la photographie organisée à la maison de la culture Mouloud-Mammeri.

Lauréat du premier prix de ce concours auquel ont participé une quinzaine de ses pairs, Abdellaziz Mandi, photographe professionnel, s'est illustré avec une photo, en couleur, représentant une femme tisseuse intitulée «les mains propres». Une manière, a-t-il indiqué à l'APS, de «mettre en valeur le travail domestique de la femme algérienne, souvent minoré, pourtant qui est de même valeur que tout autre travail et qui permet à beaucoup de subvenir à leurs besoins propres».

Nominée du 2ème prix, Yasmine Deghoul a participé avec une photo, en noir et blanc, d'art abstrait représentant des reflets de visages sur un miroir. Enfin, la lauréate du 3ème prix, Chatbi Fadhéla, photographe et gérante d'une agence de photographie, a, elle aussi, concouru avec une photo en noir et blanc évoquant la transmission «entre générations» à travers deux mains tendues d'un adulte et d'un enfant. Au-delà du prix, «la participation à cette manifestation est en elle-même une récompense pour moi et pour l'ensemble des photographes participants» a soutenu Chatbi. La photographie devra, a-t-elle ajouté, «avoir plus d'intérêt car elle épouse, accompagne et témoigne de l'évolution de la société», avant d'appeler à «diversifier» les manifestations du genre. Diverses activités ayant trait à la photo ont été au programme de cette manifestation dédiée à la photographie qui a constitué un «espace d'échange entre professionnels et amateurs», a souligné, à l'occasion, Goumeziane Nabila, directrice locale de la culture.

2019 de ce festival qui a rendu hommage à des figures du cinéma maghrébin dont le réalisateur Rachid Bouchareb et l'actrice tunisienne Fatma Ben Sidane.

Créé en 2010, le Festival maghrébin du film de Oujda vise à promouvoir la production cinématographique de la région et de vitaliser le marché du film.





## BOXE:

## Le Britannique Tyson Fury bat l'Allemand Tom Schwarz

Le Britannique Tyson Fury, ancien champion WBA, WBO et IBF des poids lourds de boxe, s'est imposé par arrêt de l'arbitre au cours du 2e round contre l'Allemand Tom Schwarz, samedi à Las Vegas (Nevada). Fury, 30 ans, a dominé son adversaire de bout en bout.

Il a signé sa 28e victoire, dont 20 avant la limite, pour un nul, et a infligé à Schwarz son premier revers après 24 victoires consécutives (16 avant la limite). Celui qui est surnommé le «roi des gitans» n'était plus apparu sur un ring depuis décembre 2018 et son nul contre l'Américain Deontay Wilder, champion WBC de la catégorie reine.

Fury espère après cette démonstration accélérer les négociations pour un deuxième combat très attendu face à Wilder. Il a encore d'ailleurs défié l'Américain après sa victoire: «L'année prochaine, je vais partir à la chasse de Deontay Wilder pour aller chercher sa ceinture verte (WBC)», a-t-il déclaré.

## HANDBALL / CHAMPIONNAT NATIONAL (U17-GARÇONS) : L'ES Arzew représentera la Ligue oranaise aux play-offs

L'ES Arzew représentera la Ligue régionale oranaise lors des play-offs du championnat national de handball des moins de 17 ans (garçons), prévus du 30 juin au 2 juillet à Bouira.

Les jeunes de la ville pétrochimique ont validé leur billet pour ce tournoi après avoir dominé leur championnat de wilaya, tout comme les moins de 15 ans du club. A Bouira, l'ESA aura à croiser le fer avec huit autres formations championnes de leurs Ligues régionales respectives. Il s'agit du WRV Hassani Abdelkrim (El Oued), de la JES Skikda, du HBC El Biar, du CS Sour El Ghozlane, du HM Tissemsilt, de l'ES Ain Touta, du CSHB Adrar et de MAJD Blida.

Les Oranais visent tout simplement le trophée national, selon le président du club, Amine Benmoussa, qui déplore néanmoins les conditions difficiles dans lesquelles son équipe prépare l'épreuve.

«Figurez-vous que pour l'heure nous n'avons pas encore rassemblé l'argent nécessaire pour le transport et la prise en charge de l'équipe à Bouira», a-t-il fait savoir dans une déclaration à l'APS. Il en a profité pour faire appel aux autorités locales ainsi qu'au directeur de la jeunesse et des sports d'Oran pour aider le club à débloquer la situation et assurer sa présence dans le tournoi.

«Nous disposons d'une bonne équipe des moins de 17 ans sur laquelle nous plaçons d'ailleurs d'énormes espoirs. Nous espérons avoir l'aide nécessaire pour que ces jeunes, pleins d'ambitions, puissent aller au bout de leur rêve», a-t-il souhaité.

APS

## CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE TENNIS : L'Algérien Mohamed Bessaâd élu vice-président

Le président de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bessaâd, a été élu vice-président de la Confédération africaine de tennis (CAT) pour le mandat 2019-2023, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale.

Bessaâd a été élu lors des travaux de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenus vendredi et samedi à Antananarivo (Madagascar) et qui ont été marqués par la réélection du Tunisien Tarek Chérif à la tête de la CAT pour un nouveau mandat. Outre la vice-présidence de l'instance continentale, Bessaâd a été élu aussi président de la zone 1 africaine.

«J'ai décidé d'être candidat à la vice-présidence pour aider le tennis africain et algérien. Nous allons tout faire pour continuer à élever le niveau technique et développer le tennis dans tout le continent», a indiqué Bessaâd, dimanche à l'APS. Avant l'entame des travaux de l'AGE, la CAT a tenu son Assemblée générale ordinaire (AGO) qui a vu l'adoption des bilans moral et financier 2018 par ses membres.

Avec cette élection, Bessaâd marque des points dans le circuit international, lui qui a été élu membre au Bureau exécutif de l'Union arabe de tennis (UAT) pour le mandat 2017-2021 lors de l'AGE tenue le 28 octobre 2017.

«Actuellement, je suis aussi membre du Bureau exécutif de l'Union arabe de tennis. Je voulais marquer ma présence pour aider le tennis arabe et algérien. Je



gère la commission technique et de développement. Mon prochain objectif est d'être membre du Bureau exécutif de la Fédération internationale de tennis», am-

bitionne le patron de la FAT. En terre malgache, Bessaâd a été accompagné par Mohamed Ammari, secrétaire général de la Fédération algérienne de tennis.

## TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL DE BERLIN : L'Algérien Reguig débutera contre un Allemand

Le tennisman algérien Samir Hamza Reguig, exempté du premier tour qualificatif pour le tableau final d'un tournoi international juniors prévu du 18 au 23 juin à Berlin, fera son entrée en lice contre le vainqueur du match qui a mis aux prises hier les Allemands Léon Berg et Lamin Laurenzo Da Silva.

Actuellement 425e au clas-

sement mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF), Reguig a été classé tête de série N.3 de ce tableau des qualifications, où il n'aura besoin que d'une seule victoire pour intégrer le tableau final, qui débutera mardi, et qui enregistrera l'entrée en lice d'un deuxième Algérien, en l'occurrence Youcef Rihane.

De par son bon classement

mondial chez les juniors (53e), Rihane sera en effet directement intégré dans le tableau final de ce tournoi de grade 1, abrité par les courts en terre battue du Tennis Club LTTC Rot-Weiss de Berlin.

Rihane reste sur une double élimination précoce, à Roland-Garros (France) et Tabarka (Tunisie), quittant la compétition dès le premier tour du

tableau final, alors que Reguig avait réussi à franchir le premier tour à Offenbach (Allemagne) avant de se faire éliminer au tour suivant. Les deux joueurs algériens espèrent se rattraper à Berlin, surtout que ce tournoi met en jeu un grand nombre de points, susceptibles de les aider à améliorer leur classement mondial.

## DIPLOSPORTS :

### 20 ambassades présentes à la 4e édition à Alger

Les représentants de 20 ambassades ont pris part à la 4e édition du tournoi diplomatique de football et des sports «Diploports», organisée samedi par l'ambassade de Hongrie au complexe sportif de la Protection civile à Bab-Ezzouar (Alger).

Cet évènement, qui se veut être un rapprochement entre les membres du corps diplomatique accrédités à Alger en leur proposant une journée d'activité sportive, a été marqué par l'organisation d'un tour-

noi de football qui a regroupé 9 équipes mixtes composées de neuf joueurs chacune, ainsi que des compétitions de tennis de table, de basket-ball et d'athlétisme (1.500m et 5.000m). Les organisateurs ont également programmé une séance de yoga dirigée par un professionnel. L'ambassadrice de Hongrie en Algérie, Helga Katalin Pritz, a indiqué à l'APS que «cet évènement constitue une occasion pour regrouper les membres du corps diplomatique et leurs familles en dehors du cadre de tra-

vail», soulignant que «la programmation de cet évènement s'enrichit à chaque édition.» La compétition a été rehaussée par la présence de plusieurs personnalités sportives, diplomatiques et politiques qui ont participé à la remise de trophées aux gagnants. Outre cet évènement annuel, l'ambassade de Hongrie à Alger a annoncé l'organisation du tournoi de football «Ferenc Puskas» l'automne prochain. Ce tournoi en hommage à la légende du Real Madrid se déroule chaque année depuis 2016.

## BASEBALL

### Un maillot porté par la légende du baseball Babe Ruth adjudgé à 5,6 millions de dollars

Un maillot des New York Yankees porté par la légende du baseball Babe Ruth a été vendu samedi à New York 5,6 millions de dollars, un record pour un article de sport de ce genre.

Selon la société Hunt Auctions qui organisait cette vente aux enchères, le précédent record était déjà lié à Babe Ruth pour un maillot porté en 1920 et vendu 4,4 millions de dollars. Le maillot vendu samedi a été porté par celui qui est considéré comme le meilleur joueur de l'histoire entre 1928 et 1930. Il est issu de la collection personnelle de la famille Ruth et l'iden-

tité de son acquéreur n'a pas été révélée. «La place et la signification de Babe Ruth dans l'histoire du baseball et dans la culture populaire américaine n'ont pas d'équivalent dans no-

tre pays», a souligné le patron de Hunt Auctions, David Hunt. Ruth, décédé en 1948 à 53 ans, a joué dans la Ligue majeure de baseball (MLB) entre 1914 et 1935. Il a fait l'essentiel de sa

carrière sous le maillot des New York Yankees. Il a remporté le titre suprême, les World Series, à sept reprises et a frappé 714 home-runs, ce qui reste le record de la MLB.

## CYCLISME/TOUR DE SUISSE:

### L'Australien Dennis remporte la 1re étape

L'Australien Rohan Dennis (Bahrein), champion du monde de la spécialité, a remporté samedi la 1re étape du Tour de Suisse, un contre-la-montre disputé à Langnau (centre). Dennis a parcouru les 9,5 km en 10 min 50 sec, alors que deux des favoris, le Gallois Geraint Thomas (Ineos) et son partenaire co-

lombien Egan Bernal ont terminé au-delà de la 10e place, concédant respectivement 17 et 22 secondes. L'Australien, un temps détenteur du record de l'heure et qui revêtira dimanche le maillot jaune pour la 2e étape, a devancé le Polonais Maciej Bodnar (Bora) et l'autre Australien Michael Matthews (Sunweb).

## LIGUE 1 MOBILIS - TRANSFERT : Le Sétifien Abdelmoumène Djabou signe au MC Alger pour deux saisons

L'ex-meneur de jeu international algérien de l'ES Sétif, Abdelmoumène Djabou s'est officiellement engagé avec le MC Alger, en paraphant un contrat de deux saisons, lors d'une cérémonie organisée samedi après-midi à Alger, en présence des médias.

Le N°10 de 32 ans emboîte ainsi le pas aux deux anciens défenseurs du NA Hussein-Dey, le latéral droit Walid Allati et le latéral gauche Belkacem Brahimi, qui étaient les deux premières recrues estivales du Doyen.

«C'est le projet sportif fort intéressant du MCA qui m'a emballé» a tenu à faire savoir Djabou, assurant que son «choix» pour le Doyen «n'a pas été motivé par l'aspect financier», car selon lui, «si c'était une question d'argent» il serait parti à l'étranger, notamment, au Maroc, où le Wydad de Casablanca lui a fait une offre fort intéressante.

«J'ai reçu également des offres d'Arabie Saoudite et du Koweït, mais j'ai préféré le MCA, surtout que mon ami Abderrahmane Hachoud (ndlr, actuel défenseur et capitaine du MCA) m'a beaucoup encouragé à le rejoindre» a-t-il encore dévoilé concernant les raisons qui motivent son choix pour le Doyen.

«Je suis convaincu d'avoir signé pour un grand club et je suis entièrement satisfait de mon choix. Tout ce que j'espère à présent, c'est être à la hauteur de la confiance placée en moi, réussir une grande saison et donner de la joie aux supporters du MCA» a-t-il souligné. En réponse aux bruits qui courent concernant ses revenus au MCA, Djabou s'est dit «très surpris par les montants exorbitants» qui ont été annoncés ici et là, et que cer-



tains n'ont pas hésité à porter jusqu'à 400 ou 500 millions de centimes par mois.

«Tout ce qui a été dit à ce propos est faux» a assuré Djabou, avant que le Directeur général sportif du club, Omar Ghrib n'abonde dans le même sens, en affirmant que «ces informations sont dénuées de tout fondement», assurant au passage que le Mouloudia «s'applique à réaliser un recrutement étudié», en ne ramenant «que les joueurs ciblés

par le staff technique, à des postes bien précis», et ce, sans faire trop de folies. Avec l'arrivée de Djabou, Ghrib a considéré que «l'opération recrutement se déroule parfaitement bien», en attendant le recrutement d'un «grand attaquant africain». Par ailleurs, le MCA a déjà tracé son programme de préparation en vue de la saison 2019-2020, avec trois stages bloqués au menu. Le premier à Alger et les deux autres à l'étranger, respecti-

vement en Tunisie et en Pologne, sous la direction de l'entraîneur Français Bernard Casoni. La saison écoulée, le Doyen avait terminé à une décevante 6e place, avec 43 points, mais il a plus ou moins sauvé les meubles, en recevant une invitation de l'Union arabe de football pour prendre part à la prochaine édition de la Coupe Arabe des clubs champions. Une compétition dans laquelle sera engagé également le CS Constantine.

## LIGUE 1/USM BEL ABBÈS : Passage du témoin au président du CSA

La gestion du club professionnel de L'USM Bel Abbès, pensionnaire de la Ligue 1 de football, a été confiée au président du club sportif amateur (CSA), Abbès Morceli, a-t-on appris hier de cette formation. Cette décision fait suite à la démission du président du club professionnel, Abdelghani El Hennani, de son poste, a-t-on précisé, ajoutant que la dite démission sera soumise aux membres du Conseil d'Administration de la société sportive par actions (SSPA) du club dans les prochains jours pour approbation.

La désignation du président du CSA/USMBA pour gérer les affaires courantes du club professionnel a été décidée lors d'une réunion présidée samedi par le wali de Sidi Bel-Abbès. Elle a été prise dans le souci d'enclencher les préparatifs

de la nouvelle saison, souligne-t-on de même source.

L'USMBA traverse une conjoncture très difficile sur le plan financier ayant conduit à la démission du président de la SSPA après quelques mois de règne. Dans ce club, qui croule sous les dettes, L'USM revendique la désignation d'une entreprise publique pour racheter la majorité des parts du capital social de sa société sportive afin de débloquer la situation.

En attendant la réunion du Conseil d'Administration, qui devrait avoir lieu avant le 23 de ce mois comme instruit par le wali, L'effectif de L'USMBA, qui a évité de justesse la relégation en Ligue 2, risque de connaître une véritable saignée cet été.

En effet, plusieurs joueurs sont annoncés partants, aussi bien ceux dont le contrat est arrivé à terme que ceux toujours liés au club. Pour ces derniers, ils comptent tout simplement saisir la Chambre de résolution des litiges (CRL) pour avoir leurs bons de sortie vu qu'ils n'ont pas perçu leurs salaires depuis plusieurs mois, prévient-t-on.

Même L'entraîneur Sid Ahmed Slimani, considéré comme étant L'architecte du maintien et dont le contrat court pour une autre saison, serait sur le point de rendre le tablier. Il a conditionné la poursuite de sa mission par le règlement de tous les problèmes des joueurs et la mise en place d'un projet ambitieux en vue de L'exercice prochain, selon ses dires.

## CAN-2019 / SÉNÉGAL : «Nous avons de fortes chances de remporter le titre»

Le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF) Augustin Senghor a estimé que les «Lions de la Teranga» avaient de «fortes chances» de remporter la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin-19 juillet).

«Avant on avait eu de bonnes équipes mais on se basait sur des individualités à

l'image de Hadji Diouf ou Khalilou Fadiga, maintenant je pense qu'on a une équipe complémentaire. On a en fait un collectif, ce qui fait la différence des précédentes années.

C'est pour cette raison que je suis convaincu que nous avons de fortes chances de remporter le tournoi», a déclaré le président de la FSF, cité dimanche par les médias

locaux. Le Sénégal évoluera dans le groupe C, basé au Caire, en compagnie de l'Algérie, du Kenya et de la Tanzanie.

Les joueurs du sélectionneur Aliou Cissé entreront en lice le 23 juin face à la Tanzanie, avant de défier l'Algérie le 27 juin, puis le Kenya le 1er juillet. Les Sénégalais ont rejoint vendredi Le Caire. Les coéquipiers de Keita Baldé disputeront ce

dimanche leur unique test amical face au Nigeria au stade d'Al-Ismaïlia.

Le Sénégal n'a jamais goûté au sacre continental, puisque son meilleur résultat dans la compétition remonte à l'édition 2002 disputée au Mali, où il s'est incliné en finale face au Cameroun (0-0, aux t.a.b : 3-2).

## CYCLISME / DAUPHINÉ : Poels vainqueur sous le déluge, Fuglsang nouveau leader

Le Néerlandais Wout Poels (Ineos) a remporté la 7e et avant-dernière étape du Dauphiné, samedi, à l'arrivée dans la station de Pipay les Sept Laux (Isère, France) après un violent orage.

Le cycliste danois Jakob Fuglsang (Astana) a pris les commandes de la course à la veille de l'arrivée, avec 8 secondes d'avance sur le Britannique Adam Yates. Sous une pluie battante, Poels a devancé Fuglsang et l'Allemand Emanuel Buchmann au terme des 133,5 kilomètres de cette étape-contre-la-montre. Le Français Thibaut Pinot a pris la quatrième place, à quelques secondes, suivi par l'Irlandais Dan Martin et Adam Yates.

La course a rencontré des conditions extrêmes dans les 40 derniers kilomètres, à cause des orages et du vent. Fuglsang, vainqueur du dernier Liège-Bastogne-Liège, a gagné le Dauphiné en 2017.

Dimanche, la 8e étape, longue de 113,5 kilomètres, présente un profil compact et dense entre Cluses (Haute-Savoie) et la station suisse de Champéry. Sept montées figurent sur le parcours, la dernière à 2 kilomètres de l'arrivée.

## TENNIS / ELITE NATIONALE - PRÉPARATION : Inès Ibbou en stage à Valence

La tennismoman algérienne Inès Ibbou, auteur d'un bon parcours en Turquie, où elle a disputé pas moins de cinq tournois consécutifs à Antalya, est retournée dernièrement en Espagne, où elle prépare actuellement sa deuxième partie de saison à Valence.

La championne d'Afrique «junior» en 2015 a posté plusieurs photos d'elle sur Twitter, la montrant se tuer à la tâche, avec l'objectif de retrouver son meilleur niveau, elle qui a été éloignée des courts pendant plusieurs semaines à la fin de la saison écoulée, avant de se relancer en Turquie, à travers ces cinq tournois à 15.000 USD.

La joueuse de 20 ans avait démarré timidement, car son rendement a été assez modeste lors des trois premiers tournois, mais elle a fini par retrouver son rythme de croisière au bout du 4e, dans lequel elle avait atteint les demi-finales, avant de décrocher une belle finale dans le 5e.

Un parcours qui lui a valu une belle remontée dans le classement mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF), dans lequel elle a réussi un bond spectaculaire de 172 places, pour se placer au 213e rang, qu'elle occupe actuellement.

Ibbou est retournée à Valence avec l'espoir d'y augmenter son potentiel physique. Ce qui devrait l'aider à mieux faire dans ce qui reste de la saison, et améliorer par la même occasion son classement mondial chez l'ITF, et pourquoi pas, réintégrer le classement de la World Tennis Association (WTA), dont elle a été éjectée après sa blessure.

## LIGUE 2 : Aziz Abbès nouvel entraîneur du WA Tlemcen

L'entraîneur Aziz Abbès s'est engagé samedi avec le WA Tlemcen en remplacement de Foued Bouali, dont le contrat n'a pas été prolongé, a appris l'APS de ce club de Ligue deux de football.

Le nouveau coach du club de la cité des "Zianides" sera secondé dans sa mission par l'ancien international enfant du club, Ali Dahleb, alors que Hichem Mezaïr, un autre ancien international, sera chargé de la préparation des gardiens de but, ajoute la même source.

Aziz Abbès avait réussi à mener le NC Magra vers la Ligue 1 à l'issue de l'exercice passé, un exploit que le WAT n'a pas réussi en se contentant d'un nul sur le terrain de l'ASO Chlef lors de la dernière journée du championnat alors qu'il avait besoin d'une victoire pour accéder.

## CAN 2019 (PRÉPARATION) : Le Kenya et la RD Congo se neutralisent 1-1

L'équipe kényane de football, l'un des adversaires de l'Algérie en phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2019 a fait match nul (1-1) avec son homologue de la RD Congo, en match amical disputé ce samedi au stade Santa Ana à Madrid.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Olunga (25') pour le Kenya et Arthur Masuaku (87') pour la RD Congo. En stage à Marcoussis en France depuis le 31 mai dernier, les Harambee stars avaient déjà affronté en match amical l'équipe de Madagascar qu'ils ont battu 1-0. Les protégés de Sébastien Migné, dont la dernière qualification aux phases finales de la CAN remonte à 15 ans, évoluent dans le groupe C avec l'Algérie, le Sénégal et la Tanzanie.

## CAN-2019 (PRÉPARATION) : Le match Tunisie-Burundi sera dirigé par l'Egyptien Ahmed Ghandour

Le match amical Tunisie-Burundi, inscrit dans le cadre de la dernière phase de préparation des deux sélections à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2019, Egypte: 21 juin-19 juillet), sera dirigé aujourd'hui par l'arbitre égyptien Ahmed Ghandour, a indiqué samedi la Fédération égyptienne de football.

Le match aura lieu au stade Olympique de Radès à partir de 19h15 (heure tunisienne). L'arbitre Ghandour sera assisté par ses compatriotes Ahmed Taoufik et Hedi Abdelfattah, a ajouté la Fédération égyptienne citée par la TAP, qui a précisé que l'accès au stade sera gratuit.

APS

## EMIRATS ARABES : Madjid Bougherra nouvel entraîneur d'Al-Fujairah

Le club émirati d'Al-Fujairah a annoncé hier sur son compte Twitter avoir nommé l'Algérien Madjid Bougherra comme nouvel entraîneur de son équipe première, sans préciser la durée du contrat, ou l'objectif assigné à l'ex-capitaine de la sélection algérienne.

L'ancien défenseur central des Glasgow Rangers et de Sheffield Wednesday, aujourd'hui âgé de 36 ans, s'était reconverti en entraîneur en 2017, intégrant le staff technique de la sélection algérienne lors de la Coupe d'Afrique des nations au Gabon. Après quoi, le natif de Longvic (France) est allé monnayer ses compétences au Qatar, en prenant en charge l'équipe U23 de son ancien club, Al-Duhail, avec laquelle il a remporté deux titres.

Al-Fujairah sera donc sa première expérience en tant qu'entraîneur en chef d'une équipe seniors, mais Bougherra ne devrait pas s'y sentir dépaycé, car connaissant parfaitement la maison. En effet, après une riche carrière en Europe, "Magic" Bougherra avait rejoint le Golfe où il a commencé par porter les couleurs du club qatari d'Al-Duhail entre 2011 et 2014, avant de rejoindre Al-Fujairah, de 2014 à 2016.

En sélection nationale, Bougherra a rejoint les "Verts" en 2004 alors qu'il relevait encore de la catégorie "espoirs",



puis a progressivement grimpé les échelons, jusqu'à en devenir le capitaine.

Le "Magic" a disputé, entre autres, les Coupes du monde de 2010 et 2014, ainsi que les Coupes d'Afrique des nations de

2010 et 2015. Il a joué son dernier match officiel sous le maillot national lors de la CAN-2015, en Guinée-Equatoriale, lors duquel l'Algérie s'est inclinée en quarts de finale contre la Côte d'Ivoire (3-1).

## DIVISION AMATEUR (EST) : Samir Boumaâraf, nouveau président de l'USM Khenchela

La direction du club de football de l'Union Sportive de la Médina de Khenchela (USMK), qui évolue dans le groupe Est de la ligue nationale de football amateur (LNEA), a élu samedi soir Samir Boumaâraf nouveau président du club lors d'une assemblée générale électorale (AGE), a-t-on constaté.

Présidée par la direction de la jeunesse et des sports (DJS), cette assemblée tenue au centre de divertissement et de loisir de la ville de Khenchela, a connu l'élection, à l'unanimité, de l'ancien président du directoire à la tête de l'USMK après le retrait de son unique rival au poste de président, Moncef Mellah peu avant le début de cette réunion.

Lors de son allocution, le nouveau président s'est engagé à mettre tous les moyens matériels et humains à la disposition de l'équipe en vue de concrétiser l'objectif de l'accession à la Ligue 2 Mobilis.

Boumaâraf a également demandé aux membres de l'assemblée générale de conjuguer les efforts aux côtés des staffs administratifs et techniques afin d'assurer une bonne entame de la saison prochaine, soulignant de travailler de concert pour avancer.

Et d'ajouter : "J'ai décidé de m'installer à Khenchela pour aider l'équipe du cœur à retrouver sa place d'antan", ajoutant qu'il entamera "bientôt" les négociations pour le recrutement d'un nouvel en-



traîneur ainsi que de nouveaux joueurs afin d'entamer plus tôt les préparatifs de la prochaine saison".

A signaler que l'élection de Samir Boumaâraf à la tête de l'USMK intervient après la dé-

mission de l'ancien président Oualid Boukrouma, qui a annoncé son départ en raison de son échec à accéder à la Ligue 2 Mobilis durant deux saisons successives.

## ITALIE : Maurizio Sarri nouvel entraîneur de la Juventus Turin

La Juventus Turin a annoncé hier que l'Italien Maurizio Sarri serait son entraîneur pour les trois prochaines saisons, en remplacement de Massimiliano Allegri, qui a quitté le club après cinq titres consécutifs en Serie A.

Sarri, 60 ans, était la saison dernière l'entraîneur du club anglais de Chelsea, vainqueur de la Ligue Europa et troisième de Premier League. Sarri était encore sous contrat pour deux ans avec les Blues de Chelsea, qui ont expliqué dans un communiqué que l'entraîneur italien avait exprimé, dès la finale de la C3 le 29 mai, "clairement à quel point il voulait retourner dans son pays natal".

"Il estimait également important de se rapprocher de sa famille et, pour le bien-être de ses parents âgés, il pensait devoir se rapprocher d'eux", a ajouté le club anglais. Le meilleur entraîneur de l'année 2015-2016 en Italie, alors qu'il était à la tête de Naples, était arrivé en Angleterre la saison dernière.

C'est justement à Naples, qu'il a guidé à deux deuxièmes places derrière la Juve



(2016, 2018) que Sarri s'est fait un nom en Europe. La Juventus a remporté les huit derniers championnats d'Italie, décrochant le dernier dès avril et terminant avec onze points d'avance sur son dauphin napolitain. Mais la Vieille Dame,

pourtant renforcée par la superstar Cristiano Ronaldo, reste sur deux éliminations prématurées en quarts de finale de la Ligue des champions, face au Real Madrid en 2018 puis devant l'Ajax Amsterdam cette année.

Chelsea : Lampard aurait dit oui

Maurizio Sarri officiellement parti à la Juventus Turin (voir brève 15h06), Chelsea va désormais passer à la vitesse supérieure dans sa quête d'un nouvel entraîneur. Et comme pressenti ces derniers jours, c'est bien l'ancien capitaine des Blues, Frank Lampard, qui tient la corde. D'après le sérieux journal The Times, le propriétaire de Chelsea, Roman Abramovitch, a téléphoné à l'actuel coach de Derby County pour le persuader d'accepter le poste. Pour rassurer l'ex-international anglais.



Le Bayern pense à Bale, mais...

Poussé vers la sortie par le Real Madrid, l'ailier Gareth Bale (29 ans, 29 matchs et 8 buts en Liga cette saison) fait de la résistance. Mais l'international gallois, sous contrat jusqu'en juin 2021, peut-il continuer à tenir une telle position si un grand club européen tente de le débaucher ? D'après les informations du média britannique The Sun ce dimanche, le Bayern Munich pense sérieusement à l'ancien élément de Tottenham pour se renforcer cet été. Cependant, le champion d'Allemagne juge le prix réclamé par le Real, environ 85 millions d'euros, trop élevé étant donné les récentes difficultés de Bale. Du coup, le Bayern aimerait trouver un terrain d'entente avec la Maison Blanche concernant un prêt. Une solution peu appréciée par le Real, qui privilégie une vente dès cette période des transferts.

Pogba veut "un nouveau défi" loin de Manchester United

Le milieu de terrain français Paul Pogba a affirmé samedi, selon la presse britannique, souhaiter "un nouveau défi" loin de Manchester United alors que des rumeurs l'envoient avec insistance du côté du Real Madrid.

"Je suis à Manchester depuis trois ans et tout va bien, avec des bons et des mauvais moments, comme tout le monde. Comme partout", a confié Pogba lors d'un événement promotionnel à Tokyo.

"Après cette saison et tout ce qu'il s'est passé, et c'était ma meilleure saison, je pense que ce pourrait être le bon moment pour moi de relever un nouveau défi ailleurs. Je pense à ça: un nouveau défi ailleurs", a-t-il ajouté dans des propos rapportés par le Guardian. Le joueur français de 26 ans a rejoint MU à l'été 2016 pour un montant alors record, estimé à 120 millions d'euros.

Pogba a inscrit 16 buts cette saison, la moitié sur penalty, et a été critiqué par ses entraîneurs, Jose Mourinho puis Ole Gunnar Solskjaer, au terme d'une saison décevante terminée à la 6e place en Premier League. Malgré tout, à en croire la presse spécialisée, le Real Madrid et la Juventus Turin, son ancien club, seraient à l'affût en vue du mercato estival.



PSG: Dani Alves n'a toujours pas décidé

En fin de contrat avec le Paris Saint-Germain, le latéral droit Dani Alves (36 ans, 23 matchs et 1 but en L1 cette saison) n'a toujours pas pris la moindre décision concernant son avenir. Actuellement à la Copa America avec le Brésil, l'international auriverde a évoqué son futur pour le quotidien catalan Sport.

"Pour le moment, je suis focalisé à 100% sur la Seleçao, pour pouvoir faire une grande Copa America et pouvoir décider ensuite de mon avenir, si je reste ou si je pars. Le PSG ? Mon futur dépendra de l'offre qu'ils me feront", a fait savoir l'ancien élément du FC Barcelone.

Avec le retour de Leonardo au poste de directeur sportif au PSG, le dossier Alves risque de se décanter dans les semaines à venir.

## ALGÉRIE-MONDE ARABE Le Conseil de la nation prend part au Caire aux travaux du Parlement Arabe



Le Conseil de la nation prend part, du 17 au 19 juin au Caire (Egypte), aux travaux de la 4e séance du 3e rôle de la deuxième législature du Parlement Arabe, a indiqué hier un communiqué du Conseil. L'ordre du jour de cette réunion comprend «la tenue de la réunion du bureau, de la session plénière, des réunions des commissions permanentes et des réunions des sous-commissions du Parlement arabe», a précisé le communiqué.

L'Algérie sera représentée, à cette rencontre, par le membre du Conseil de la nation, membre du parlement arabe, Abdelkrim Korichi, a souligné le communiqué.

## ALGÉRIE-MALI M. Boukadoum effectue une visite officielle de trois jours au Mali

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a entamé hier, une visite officielle de trois jours au Mali, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tiébilé Dramé, indique le ministère dans un communiqué.

Cette visite qui «s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié, de coopération et de bon voisinage qui unissent l'Algérie et la République du Mali, permettra aux deux ministres de procéder à une évaluation exhaustive de l'état de la coopération bilatérale et de l'examen des voies et moyens de nature à la densifier davantage», précise la même source.

Elle offrira, en outre, l'occasion de «raffermir la concertation politique à travers un échange de



vises sur la situation qui prévaut dans la région du Sahel et sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun». Au cours de son séjour à Bamako, le ministre des Affaires étrangères coprésidera avec son homologue malien les travaux de la 14e session du Comité Bilatéral Stratégique algéro-malien, qui sera précédée de la réunion des membres de la médiation internationale. M. Boukadoum présidera, également, la réunion de haut niveau de parties prenantes du processus de paix au Mali, qui sera précédée de la réunion des membres de la médiation internationale. M. Boukadoum conclut le MAE.

## MDN

## ARMÉE Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection à la 3<sup>e</sup> Région militaire à partir d'aujourd'hui

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection à la 3<sup>e</sup> Région militaire à Bechar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Lors de cette visite, le général de corps d'Armée «superviserà un exercice tactique avec munitions



réelles, qui s'inscrit dans le cadre de la clôture de l'année de préparation au combat 2018-2019, et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la 3<sup>e</sup> Région militaire», précise le communiqué.

## LUTTE ANTI-CRIMINALITÉ : Plus de 100 kg de kif traité saisis

Plus de 100 kg de kif traité ont été saisis samedi, dans des opérations distinctes, par des garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, des Garde-côtes ont saisi, le 15 juin 2019, suite à des opérations distinctes menées à El-Ghazaouet et Beni-Saf/zeRM, 62,10 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Sidi-Bel-Abbès/zeRM, une autre

quantité de la même substance s'élevant à 42,5 kilogrammes détenue par un narcotraffiquant à bord d'un véhicule touristique", a précisé la même source. Au niveau de la 5<sup>e</sup> Région Militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Sétif, un individu en possession de deux pistolets automatiques et 46 balles de calibre 7,65 mm, alors que 18.228 unités de différentes boissons ont été saisies à Bejaia, a ajouté la même source.

D'autre part, des détachements combinés de l'ANP ont appréhendé 42 immigrants clandestins de différentes nationalités, et ce, lors d'opérations menées distinctement à Tlemcen, Bechar et Laghouat.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME 2 casemates pour terroristes contenant des armes découvertes à Sidi Bel-Abbès

Deux casemates pour terroristes contenant des armes et des munitions ont été découvertes hier à Sidi Bel-Abbès, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche menée près des localités de Tafassour et de Taourira, wilaya de Sidi Bel Abbès en 2<sup>e</sup> Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, a découvert, aujourd'hui 16 juin 2019, deux (02) casemates pour terroristes contenant des armes et des munitions», a précisé la même source. Il s'agit de 4 fusils mitrailleurs de type FM, d'un lance-roquettes RPG-

7 et deux roquettes, d'un fusil semi-automatique de type Simonov et 70 lames de munitions, d'un fusil de chasse, de 5 Obus de mortier calibre 120 mm, et 49 détonateurs, de 5 grenades FLG, de 120 mètres de cordon détonateurs. Il s'agit également de 13 chargeurs de munitions pour pistolet mitrailleur Kalachnikov, ainsi qu'une bombe de confection artisanale et une quantité de munitions.

«Cette opération réitérera, encore une fois, la grande vigilance et la ferme détermination des forces de l'Armée nationale populaire mobilisées à travers tout le territoire national, à préserver la sécurité du pays et mettre en échec toute tentative de porter atteinte à sa sécurité et sa stabilité», a souligné le MDN.

## ALGÉRIE-AFRIQUE Patronat: la présidente de la CGEA élue à la tête de Business Africa

La présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saida Neghza, a été élue samedi à la tête de Business Africa, organisation regroupant 54 représentations patronales africaines, a indiqué la confédération dans un communiqué. Les élections se sont tenues à l'occasion de la réunion de cette organisation, en marge des travaux de la 108<sup>e</sup> Conférence internationale du Travail qui se déroule à Genève (Suisse), selon la même source. Mme. Neghza devient ainsi la première femme africaine plébiscitée à cette haute fonction, souligne le communiqué estimant que cette élection constitue «une reconnaissance



de l'aura et de l'estime dont bénéficie la CGEA auprès de ses pairs africains». «Cette élection est également une précieuse victoire pour notre pays et ouvre de grandes opportunités pour les opérateurs économiques

nationaux souhaitant investir dans le marché africain prometteur», note la Confédération. Rappelant que Mme. Neghza est également présidente de Business-med qui regroupe 22 représentations patronales

issues de 19 pays des deux rives de la Méditerranée, la CGEA estime que «le cumul de ces deux fonctions offrirait une plus grande possibilité de faire de l'Algérie un acteur majeur de coopération Nord-Sud».

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 3 morts et 19 blessés en 24 h

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et dix-neuf (19) autres ont été blessées dans quatre accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan rendu public hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Illizi avec deux morts et deux blessés suite au renversement d'un véhicule léger, sur-

venu sur la Route nationale RN03, au niveau de la commune de Ain Amenas, note la même source. Par ailleurs, les éléments de Protection civile de la wilaya d'Alger ont repêché le corps d'une personne morte noyée en mer, à Palmier plage, autorisée à la baignade, au niveau de la commune de Staoueli.